

# **St-Maurice**Cour du Martolet

Rapport d'activités intermédiaire

Campagne de fouilles 2004

A. Antonini, M.-P. Guex, J.-C. Moret et O. Paccolat

Avril 2005



# Table des matières

	PAGE
1. DEROULEMENT DU CHANTIER, VISITES ET PUBLICATIONS	3
2. CONSERVATION DES VESTIGES ET MESURES DE PROTECTION Mesures de protection au printemps 2004 Mesures de protection des vestiges pour l'hiver 2004/2005	4 4 4
3. SECTEURS ANALYSES EN 2004 ET PRINCIPAUX RESULTATS  Travaux dans la cour du Martolet  Travaux dans le couloir jouxtant la cour du Martolet  Travaux dans les caves jouxtant le couloir des catacombes  Travaux dans l'église actuelle  Travaux de documentation  Restauration du mobilier	5 5 11 11 13 18
4. CALENDRIER 2005 ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE	18
5. THEMES TRAITES EN DETAIL  Transformation du terrain en fonction de l'agrandissement des bâtiments  Les tombes: secteurs des absides orientales et de l'abside occidentale	19 19 32
Crédit photographique Notes	48 48

#### **ANNEXES**

- 1. Vue d'ensemble des surfaces fouillées et des maçonneries documentées
- 2. Plan des tombes du Martolet
- 3. Plan des tombes du secteur oriental (sous l'église actuelle)
- 4. Plan général des vestiges (état fin 2004)
- 5. Evolution architecturale des bâtiments (schéma provisoire fin 2004)
- 6. Plan schématique du Martolet avec positionnement des coupes (état fin 2004)
- 7. Plan schématique des vestiges à l'est du clocher (état fin 2004)
- 8. Coupes transversales nord-sud (G et H)
- 9. Coupe longitudinale ouest-est (J)

# 1. DEROULEMENT DU CHANTIER, VISITES ET PUBLICATIONS

La saison de fouille 2004 a débuté le 3 mai pour se terminer le 16 novembre avec, une petite intervention à la fin décembre à l'intérieur de l'église actuelle.

Cette année, les travaux ont pu être menés hors des abris métalliques, à condition de porter des casques à jugulaire et d'évacuer l'endroit lorsque le temps était au vent et à la pluie. Compte tenu de la météo pluvieuse et des petites pierres qui continuaient à tomber en dépit des filets de protection mis en place dans le rocher, nous avons néanmoins opté pour la construction d'un abri (tubulure recouverte d'un treillis et de plastique). Cet abris recouvrait le secteur des absides rouges et verte, ainsi que la partie occidentale de la chapelle du rocher. Cette protection a été partiellement démontée à la fin de la saison.

La zone des absides rouges et verte ainsi que le secteur situé au nord et à l'ouest du chevet occidental nous ont occupés une grande partie de l'année (Annexe 1). En outre, de petites interventions ont été menées en-dehors de ces surfaces, en prémices à une exploration plus approfondie. Ainsi, un segment de l'abside bleu foncé a été dégagé au pied du clocher, afin de vérifier la relation chronologique entre l'abandon de cette abside, les tombes implantées au pied du clocher et le clocher lui-même. De même, un premier décapage et une analyse superficielle ont été effectués dans les caves au sud du couloir des catacombes. Les vestiges qui y ont été mis au jour sont d'une grande complexité.

Des travaux de rénovation menés dans l'église actuelle nous ont permis d'observer succinctement son sous-sol, au niveau du chœur et dans deux tranchées ouvertes l'une le long de la paroi orientale et l'autre au travers de l'église, à la hauteur de la chapelle des Martyrs. Les constats ont dû se faire dans l'urgence puisqu'une analyse archéologique n'était pas comprise dans le programme des travaux; ils se sont limités au relevé schématique des tranchées et des structures les plus évidentes.

Le remplacement de la canalisation qui évacue l'eau des catacombes par un tuyau étanche plus grand (nouvelle section de 40 cm entre le regard à l'est de la chapelle des Martyrs et celui devant la façade orientale de l'église actuelle) a engendré un léger abaissement du niveau d'eau dans le couloir des catacombes. Pour une meilleure évacuation, il conviendra de remplacer aussi le coude situé en amont, sous la dite chapelle.

Enfin, dans le couloir des catacombes, la passerelle a été prolongée jusqu'au tombeau de St-Maurice et inaugurée en février 2005 pour la plus grande joie de feu le chancelier Gabriel Stucky qui l'attendait depuis longtemps. Le chanoine n'a malheureusement pas pu en profiter car il est décédé quelques semaines plus tard.

L'équipe de fouille de cette année était formée par nos collaborateurs permanents Marie-Paule Guex, Jean-Christophe Moret (archéologues et responsables locaux des fouilles) et Aurèle Pignolet (aspirant technicien), soutenus temporairement par Pascal Gibut (archéologue), Alain Jouvenat (technicien), Müslüm Coban (fouilleur), Benoît Dubosson, Christian Auf der Maur, Sylvie Fournier et Aude Vuilloud (étudiants). Les travaux se sont déroulés dans une bonne ambiance, sans aucun incident. Le local qui nous sert de bureau de fouille a pu être maintenu dans le bâtiment de la Procure, ce qui convient parfaitement à nos besoins.

Le début de la saison a été marqué par la visite des membres de la Société de l'Antiquité Tardive dont l'assemblée annuelle a été organisée à St-Maurice du 4 au 6 juin 2004. Les résultats que nous avons présentés ont fait l'objet d'une vive discussion très enrichissante. Durant cette année, nous avons eu également l'occasion de présenter les fouilles de l'Abbaye lors d'une visite organisée pour les membres de la société d'Histoire du canton du Fribourg (le 25 septembre) et pour ceux de la société Suisse d'Art et d'Histoire, SHAS, (le 30 octobre). Enfin, c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons présenté les résultats de nos recherches aux membres du couvent le 24 novembre

#### 2004.

Le 8 mars 2005, nous avons été sollicités pour donner une conférence dans le cadre de la formation continue «patrimoine et tourisme» organisée par l'Université de Genève et Suisse Tourisme. Nous avons choisi d'y exposer le thème des fouilles de l'Abbaye.

En ce qui concerne les publications, nous signalons la parution de l'article consacré aux anciens édifices religieux de la ville et en particulier de l'Abbaye, préparé pour le Reallexikon der Germanischen Altertumskunde à la demande du professeur R. Müller (directrice de la "Arbeitsstelle HOOPS", Göttingen): A. Antonini, Saint-Maurice d'Agaune, in: RGA, Vol.26, p.138-142.

En 2004, les premières démarches concrètes ont été entreprises en vue de la protection du site. La mise au concours de la couverture intégrale et permanente du Martolet a débuté par l'appel d'offre paru dans le Bulletin Officiel du canton du Valais (28 mai 04), dans le Journal Officiel du Jura (2 juin) et dans la Feuille Officielle du canton de Vaud (4 juin). Lors de la séance du 24 juin tenue à l'Abbaye, sept candidatures parmi les trente-sept présentées ont été retenues pour élaborer un avant-projet. Le choix du projet gagnant, celui du bureau Laurent Savioz, Sion / GER groupement d'ingénieurs, a eu lieu lors de la séance du jury des 16 et 17 novembre.

#### 2. CONSERVATION DES VESTIGES ET MESURES DE PROTECTION

# Mesures de protection au printemps 2004

Les protections mises en place pendant l'hiver 2003-2004 sur les vestiges explorés du Martolet étaient du même type que celles des années précédentes (bidim et plastique). Au printemps 2004, ces protections ont été enlevées et les bâches en plastique de l'un des abris sur rails (celui à l'est) ont été remplacées.

Le platelage existant depuis 1996 au-dessus de la sacristie sud de l'église rouge a été démonté, et les bottes de paille pourrie qui remplissaient le local ont été évacuées. L'espace a ensuite été recouvert par un abri en tubulures.

Le secteur compris au nord et à l'ouest de la crypte occidentale a été nettoyé. Les bottes de paille en état de décomposition avancée et les débris de branchages ont été éliminés. Les planches qui ferment l'espace sous l'abri en tôles thermolaquées de la crypte étaient complètement moisies. Nous les avons démontées afin de permettre l'analyse du pourtour de l'abside et remplacées. L'abri lui-même n'a pas été modifié ; il assure de bonnes conditions de conservation pour les vestiges.

# Mesures de protection pour l'hiver 2004/2005

# Vestiges du Martolet:

- maintien de la protection latérale installée en 2001 à la jonction de l'abri fixe de la crypte et de l'abri mobile attenant. La fermeture de cet espace par une paroi de plastique et de géotextile arrête le courant d'air qui s'engouffre dans l'intervalle et diminue l'afflux d'eau et de feuilles mortes sur le site.
- maintien d'un appentis provisoire en tubulures (couverture de plastique et de treillis) entre l'abri mobile oriental et le rocher, pour protéger les vestiges mis au jour en 2002 dans la « chapelle du rocher »
- calfeutrage des maçonneries par du géotextile, doublé de plastique pour les zones exposées à la pluie.
- coffrage des coupes susceptibles de s'effondrer.
- remblayage des parties les plus profondes des sondages, de façon à éviter tout risque de déstabilisation ou de fissuration des murs.

#### Vestiges du Couloir de la Rampe:

- maintien des mesures de protection mises en place l'année précédente (fermeture de l'ouverture à l'extrémité ouest du couloir, protection du sol en mortier par une feuille de géotextile, pose de chenaux et maintien d'une obscurité complète) de façon à limiter les dégâts provoqués par l'eau qui traverse le plafond et empêcher la prolifération des mousses.

#### Vestiges des Caves:

Les vestiges apparus dans la cave orientale sont en bon état et au sec. Ils ne nécessitent aucune protection.

# 3. SECTEURS ANALYSES EN 2004 ET PRINCIPAUX RESULTATS

#### Terminologie:

La terminologie traditionellement utilisée pour désigner les différents édifices se réfère aux appellations données jadis par L. Blondel. Aujourd'hui, l'attribution d'un édifice à un personnage historique ne correspond plus aux nouvelles datations. Nous préférons donc utiliser provisoirement des termes plus neutres et parler de bâtiments noirs (inconnus chez Blondel), de «bâtiment violet» (l'Hospice), des églises «rouge I et II» (de Sigismond), «verte» (de Gontran), «bleu foncé» (carolingien), «bleu clair» (église avec chœur occidenté), «jaune» (église avec clocher-porche) et «orange» (transformations des mur-arcades et chapelles gothiques), par référence aux couleurs indiquées sur les plans accompagnant le texte (Annexes 4 à 9).

#### Travaux dans la cour du Martolet:

# Secteur des absides orientales:

Les travaux de cette quatrième campagne de fouille du Martolet ont porté sur le secteur des absides, en particulier les surfaces circonscrites par les absides rouges et verte (Annexe 1, fig. 1). L'analyse des maçonneries ainsi qu'une fouille partielle ont permis de faire ressortir les terrassements effectués autour des églises, dont l'emprise s'avançait de plus en plus sur la pente avec chaque agrandissement (cf. chapitre 5, *Thèmes traités en détail*).

L'horizon des tombes romaines affleurant sous le centre du bâtiment violet est profondément enfoui dans le secteur des absides rouges. Il illustre clairement la topographie particulière de la nécropole romaine, installée au sommet et dans la pente d'une petite éminence naturelle longeant le rocher. Avec la construction du bâtiment violet puis des églises rouges, verte et bleue, la butte est agrandie vers le sud et vers l'est par l'apport de remblais. La différence de niveau entre les sols intérieur et extérieur des bâtiments devient ainsi considérable.

Autour de l'abside rouge, un talus est d'abord aménagé. La pente est redressée plus tard par des remblais successifs, pour créer une terrasse horizontale au sol pavé de pierres à l'est de l'église rouge. Le pourtour de cette terrasse a été ensuite entaillé pour y implanter l'abside verte. Celle-ci est attestée sur la presque totalité de son tracé: sa moitié nord a pu être reconnue (fig. 2), de même que l'épaule qui se prolonge jusqu'au rocher (ce mur que Blondel dépeint comme la façade occidentale du «mausolée»). L'abside verte était peut-être ceinte elle aussi d'un talus de remblais. Si tel est le cas, la différence de niveau entre les sols extérieurs et intérieurs devient encore plus grande. Cette tendance a pu encore s'amplifier lors de la construction de l'abside bleue. En effet, les niveaux de sol à l'intérieur des églises ont très peu varié en altitude depuis l'époque du bâtiment violet, tandis que les niveaux extérieurs sont plus bas avec chaque nouvelle église.

La démolition de l'abside bleu foncé n'a pas été suivie immédiatement par la construction du clocher. Entre les deux évènements, une série de tombes est en effet implantée en partie sur l'arase de l'abside et sur le remblai rehaussant le terrain à l'est (cf. chapitre 5, *Les tombes*).

Dans le secteur de la nef rouge, des compléments d'analyse ont été effectués près de l'angle sudest du bâtiment violet. Une fosse est ainsi apparue dans la partie supérieure d'un profil pratiqué au pied du mur oriental de «l'hospice». La fouille a permis la découverte d'une tombe de la 1ère moitié du IIIe siècle, qui se distingue par la richesse de son mobilier (cf. chapitre 5, *Les tombes*).

Le dégagement de la tombe T423 mise au jour en 2003 au centre de l'éminence du site et recouverte d'un marquage au sol maçonné n'a pas été poursuivi. La datation au C14 pratiquée sur les ossements place cette tombe à l'époque romaine (cf. chapitre 5, *Les tombes*).

Un autre complément a été apporté dans le plan de l'annexe orientale du bâtiment violet. Cette dernière était subdivisée par un mur de refend séparant des terrasses ou des locaux dont les sols se situaient vraisemblablement à des niveaux différents, en fonction de la déclivité du terrain.

# Secteur de l'abside occidentale:

Le deuxième secteur sur lequel nous avons porté notre attention se situe à l'autre extrémité de la cour du Martolet, au nord et à l'ouest du chevet occidental.

Le dégagement du parement extérieur du chœur a permis de constater deux grandes étapes de chantier, la seconde rectifiant l'alignement irrégulier de la première. Le contrefort nord et les deux contreforts ouest qui semblent prolonger le couloir central de la crypte sont prévus dès le départ dans la maçonnerie inférieure (Annexes 5 J et 6). Le pilier engagé situé au sud de la façade occidentale est construit avec le même mortier que le chevet; il fait donc également partie du plan originel de l'abside occidentale, la face sud du pilier prolongeant le parement du chevet. Ce dernier est masqué par le corps de bâtiment actuel, mais son emplacement peut être situé grâce à une fissure d'orientation est-ouest qui lézarde le sol en béton et les parois du petit local-dépôt attenant à la crypte, vestige du château d'eau (2e étage) construit en 1906. La fissure trahit la présence en sous-sol de l'ancienne maçonnerie.

Le pilier engagé est constitué de gros blocs en remploi¹ et son parement ouest est vertical, une maçonnerie qui diffère de celle des contreforts. Le pilier semble en effet avoir eut une fonction particulière. Une utilité statique ne nous paraît pas justifiée dans cette partie massive du chevet. Le pilier n'a d'ailleurs pas de pendant symétrique à l'angle nord. Il pourrait plutôt être interprété comme le vestige du piédroit d'un porche monumental ouvert dans le prolongement de la façade sud du chevet.

L'existence de contreforts renforçant la façade sud du chœur, justifiés de ce côté aval du talus, ne peut pour l'instant pas être prouvée. Cependant, les photos prises lors de la construction du château d'eau en 1906 montrent l'arrachement d'un mur épais s'avançant vers le sud et situé dans le prolongement du parement ouest du chevet (fig. 3). Cette importante maçonnerie ne peut appartenir aux latrines existant à cet endroit au XIXe siècle, mais semble être plus ancienne (fig. 4). Un second contrefort pourrait être repris dans la façade du corps de bâtiment actuel, entre le local du chauffage et le couloir de l'Abbaye. Pour préciser l'alignement sud du chœur, il suffirait d'enlever le revêtement du sol du petit local-dépôt (1er étage) et quelques dalles du couloir (rez-dechaussée).

Au nord du chœur bleu clair, toute la surface jusqu'au rocher a été dégagée (fig. 5). Dans ce secteur, les niveaux d'utilisation avaient déjà été excavés lors des fouilles antérieures. Néanmoins, sous les remblais modernes, plusieurs éléments sont apparus qui ne figuraient pas dans l'ancienne documentation. L'absence de couche en place ne permet cependant pas de déterminer l'insertion chronologique de chaque élément. Près du rocher, une canalisation composée d'*imbrices* et l'amorce d'une deuxième mènent toutes deux à un puits perdu (fig. 6 et 7). Après l'abandon de ce puits, une tombe en pleine terre est implantée sur les remblais. Si la plupart des maçonneries repérées dans cette zone sont plus récentes que l'abside, un mur d'orientation nord-sud appartient pourtant à un état plus ancien. Il délimite manifestement une zone funéraire étant donné qu'une tombe s'appuie contre son parement oriental.

A l'ouest du chœur, seule une bande d'un mètre de largeur a pu être dégagée. La limite occidentale est dictée par deux murets modernes en mauvais état retenant un remblai de terre. D'après les photos, la zone explorée par Blondel devait s'étendre jusqu'à un éperon rocheux, environ deux mètres plus à l'ouest. Le dégagement des tombes déjà fouillées en 1945 (les squelettes n'étaient plus en place et une tombe manquait sur les plans) a permis de vérifier leur implantation. Si toutes les tombes respectent la façade du chevet, le chevauchement de certaines sur les autres est dû au rehaussement du niveau de marche. Le mur d'orientation est-ouest proche de l'angle nord du chevet est par contre plus ancien que le chevet, mais a été repris en élévation après la construction du chœur.

L'élargissement de notre zone de fouille vers l'ouest permettrait de dégager le pourtour des contreforts et de vérifier la fonction du pilier engagé. Une excavation partielle de cette surface sera nécessaire pour la mise en valeur du site. En effet, le bord de la fouille est en mauvais état de ce côté de la cour. Deux maçonneries récentes ont été partiellement démontées et déstabilisées avant même notre intervention. En outre, le talus qui domine l'endroit engendre des ruissellements de terre et d'eau contre le mur du chevet.



Fig.1. Vue générale des absides rouges. Elles recoupent des murs de l'annexe orientale du bâtiment violet (M303 et M904) et sont partiellement cachées par un pilier (M811) de la dernière église du Martolet.



Fig.2. Amorce de l'abside verte, côté nord (M201, fondation maçonnée contre terre). A droite, un pilier (M403) de la dernière église du Martolet. Vue vers le nord.



Fig.3. Démolition des latrines pour la construction du château d'eau en 1906. En rouge : les parements d'un éventuel contrefort arraché, renforçant la façade sud du chevet occidental de l'église bleu clair. Vue vers le nord.

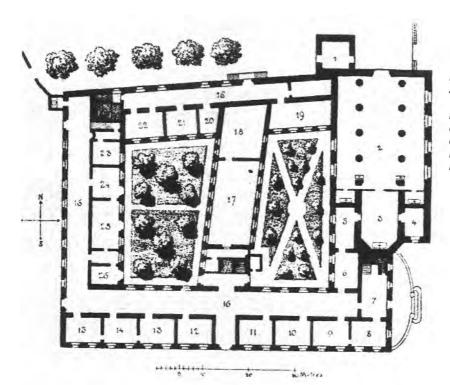


Fig.4. Relevé de l'Abbaye dressé par Joseph Voutaz, élève du collège, en 1868-69. A l'angle nord-ouest, le petit local des latrines, en saillie sur la façade de l'abbaye. A l'est du clocher, le mur de clôture qui pourrait correspondre à la maçonnerie (M533) mis au jour dans la basilique actuelle.

#### PLAN DE L'ABBAYE

#### LÉGENDE.

- 1. Clocher,
- z. Église. 3. Chœur.
- 4. Ancienne sacristie.
  5. Nouvelle sacristie.
- Id. Id.
   Vestibule.
   Parloir.
- 9. Musée.

- 10. Cabinet de physique.
  11. Salle de classe.
  12. Id. id.
  13. Réfectoire des nevices.
- 14. Réfectoire des chanoines. 15. Salon. 16. Corridor.

- 17. Bibliothèque.

- 19. Salle d'études,
- 20. Id. de classe. 21. Id. de classe.
- 22. Id. de classe.
- 23. Réfectoire des domestiques
- 24. Cuisine.
- 25. Réfectoire des élèves.
- 26. Depense.



Vue générale du secteur situé au nord de la crypte occidentale. Vue vers l'est.



Fig. 6 Secteur au nord de la crypte occidentale. Canalisation composée de tuiles demi-rondes (imbrices). Une deuxième rangée d'imbrices tournées sur le dos forme le fond de la canalisation qui devait sans doute recolter l'eau des toitures (St484). Vue vers l'ouest.

Fig. 7 Secteur au nord de la crypte occidentale. Puits perdu à l'extrémité des deux canalisations composées d'imbrices (St484). Le puits profite d'une faille naturelle entre le rocher (à gauche) et un bloc détaché de la falaise (en bas et à droite), le quatrième côté est fermé par un muret en pierres sèches (M606).



# Travaux dans le couloir jouxtant la cour du Martolet:

Dans le couloir de l'aile attenante à la cour du Martolet, le plan a été complété de manière sommaire. Ce relevé devrait permettre de mieux situer les piliers de la colonnade sud de l'église bleu clair.

# Travaux dans les caves jouxtant le couloir des catacombes:

Au sud du couloir des catacombes s'étend une succession de cinq caves aménagées sans doute au XVIIe siècle, réutilisant les substructions arquées de la façade sud de l'église bleu clair. Ce secteur peu connu est extrêmement important pour la compréhension du site. La volonté émise par l'Abbaye d'abaisser le sol des deux caves orientales au même niveau que les autres a motivé un début d'exploration. A l'extrémité occidentale de l'enfilade, le corridor étroit longeant la cage d'escalier et la cave encore utilisée n'entrent pas dans nos considérations. Les locaux suivants sont numérotés de 1 à 4 depuis l'ouest.

Après le nettoyage des sols, une documentation générale de l'état actuel a été établie (photos, plans). Les sols des 1e, 2e et 3e caves sont similaires et composés de briques rectangulaires ou plus rarement carrées (réparations?); ils respectent tous les murs actuels. Seul le sol de la 3e cave a fait l'objet d'un relevé au 1/20e, puisqu'il est prévu de le démonter (fig. 8). Profitant d'une perturbation où manquaient les briques, nous avons sondé le sous-sol. Le radier d'un sol plus ancien est apparu (fig. 9). Il s'agira de déterminer sa chronologie par rapport au pilastre qui soutient la façade de l'église bleu clair et par rapport au mur extérieur du couloir des catacombes.

Dans la 4e cave, le niveau de marche était constitué d'une épaisse couche de sable qui recouvrait l'arase de plusieurs maçonneries certainement dégagées par nos prédécesseurs, mais dont aucune documentation ne nous est parvenue. Plusieurs maçonneries arasées ont une orientation similaire à celle du baptistère, d'autres reprennent l'alignement du couloir des catacombes ou celui de la façade oblique de l'église occidentée bleu clair (fig. 10). Cette dernière cave joue un rôle charnière dans la compréhension du site. Elle se situe en effet à l'intersection des murs dont l'orientation suit d'une part celle des églises et d'autre part celle du baptistère.

L'analyse de cette cave 4 sera approfondie en 2005. L'étude de la cave 3 adjacente nécessitera le démontage du sol en briques



Fig.8 Cave 3. Sol en briques. Vue vers le nordest.



Fig. 9 Cave 3. Sondage à l'emplacement d'une perturbation du pavage. Détail du radier s'enfilant sous le sol en briques. Vue vers le nord.



Fig. 10 Cave 4. Maçonneries affleurant au sol et conservées en élévation. A et **B** : maçonneries formant un angle droit crépi. **C** : maçonnerie parallèle au mur A, sous B. **D** : extrados de la voûte couvrant la partie plus récente de la cave 4, qui venait anciennement s'appuyer contre A. **E** : canal moderne. Vue vers le nord.

# Travaux dans l'église actuelle:

#### Travaux dans le chœur:

La transformation de la zone liturgique a nécessité le démontage complet du sol du chœur. Ces travaux ont permis quelques observations portant sur le caveau funéraire, le maître-autel et le soubassement du chancel / emmarchement (fig. 11) existant à l'entrée du chœur (Annexe 4).

Le caveau s'étend au centre du chœur, entre les stalles. Il est constitué de trois chambres disposées en croix ; le quatrième bras (au nord) étant occupé par l'accès, un escalier maçonné dont l'ouverture est fermée par une dalle à même le sol. Les chambres, toutes aménagées en même temps, sont couvertes de voûtes maçonnées, dont on a pu observer l'extrados (fig. 12). Depuis le haut de l'escalier, nous avons pu constater que le caveau, bien que désaffecté depuis 1960, contient encore un certain nombre de corps séparés par des planches et recouverts de chaux. Le caveau a été rapidement scellé, sans aucune modification ni documentation de l'intérieur.

La réfection des marches de l'autel a permis de constater que le revêtement actuel de la *mensa* date de 1727, à l'instar du cadre architectural du retable. Ce revêtement entoure un socle maçonné légèrement plus étroit (de 30 cm à l'est et de 15 cm à l'ouest) qui correspond sans doute au maîtreautel du XVIIe siècle (fig. 13).

#### Travaux dans la nef:

La rénovation du système de chauffage a nécessité l'ouverture d'une tranchée le long de la paroi orientale de l'église. Le long de ce mur récent (de 1946), aucun élément ancien n'est apparu hormis une tombe (T460) et un mur d'orientation est-ouest à l'extrémité nord (M732). Ce mur se situe dans le prolongement d'un des murs de terrasse observés par Blondel (Annexe 7). Le vestige dégagé en coupe ne permet pas une datation de la maçonnerie.

Près du porche d'entrée, la tranchée contourne le vestibule. Ici, des vestiges plus importants sont apparus. Il s'agit de deux murs d'orientation nord-sud, construits l'un sur l'autre (M530 sur M533), tous deux se prolongeant hors des limites de fouille (fig. 14). Le mur inférieur (M533) présente un parement oriental doté d'un large ressaut ; cette paroi ainsi que la surface du ressaut sont recouverts d'un crépi très fin et lisse. Le sol à la base du crépi n'a pas été atteint. Il se situait au moins 80 cm plus bas que le ressaut. Le parement ouest a été arraché par un tube moderne. A l'extrémité sud de la fouille, ce mur est chaîné avec une maçonnerie d'orientation est-ouest (M532) dont l'emplacement est le même que celui de la façade de l'église du XVIIe siècle. Vers l'extrémité nord de la fouille, un deuxième mur d'orientation est-ouest est apparu (M534). Plus récent, ce dernier est implanté dans des remblais qui rehaussent le terrain à l'est du mur à ressaut.

Le mur supérieur (M530) correspond à une maçonnerie beaucoup moins soignée qui respecte un terrain environnant entre-temps rehaussé. Ce mur vient s'ancrer au sud dans la maçonnerie d'orientation est-ouest déjà mentionnée. D'après le relevé de l'abbaye daté de 1869, il pourrait s'agir du mur de clôture qui délimitait au XIXe siècle le parvis devant l'entrée de l'église (fig. 4). L'interprétation des deux maçonneries superposées est délicate. S'il s'agit bien de celles déjà dégagées par Blondel - il mentionne à cet endroit deux maçonneries superposées qu'il attribue aux

époques carolingienne et romane - l'orientation des murs dévie de celle indiquée par le plan dressé vers 1950, mais correspond à celle représentée sur le plan publié dans Vallesia en 1948 **(fig. 15)**.

Une deuxième tranchée a été ouverte dans le petit axe de la basilique, à la hauteur de la chapelle des Martyrs, afin de remplacer la canalisation assurant l'évacuation des eaux provenant des catacombes et de la cour Ste Catherine. La tranchée a été creusée juste avant Noël. L'entreprise responsable devait terminer les travaux avant que les employés ne partent en vacances. Aucun créneau horaire n'a pu être ménagé pour effectuer nos investigations. Nous avons donc attendu le départ des ouvriers à 17h00, pour effectuer quelques observations succinctes et réaliser un schéma de la tranchée et des découvertes, deux heures durant (fig. 16).

Plusieurs maçonneries d'importance, mais d'axe incertain, plusieurs structures dont on ne peut préciser la nature, des niveaux d'utilisation (un pavage en briques (S687), des restes d'une dalle brûlée (S684) couverte de limon charbonneux (fig. 17)) et un certain nombre de tombes ont été repérés. Ces vestiges permettent de pressentir, sous la basilique actuelle, l'existence d'un cimetière qui remplace plusieurs réseaux de murs. Un large mur orienté est-ouest (M537), se terminant à l'est par un parement ou un chaînage d'angle, est notamment apparu au fond de la tranchée et, quelques mètres plus à l'est, un mur d'orientation nord-sud doté d'un ressaut à l'ouest et présentant un parement crépi au sud (M535, fig. 18). Ces deux maçonneries s'alignent sur les murs repérés plus au nord et attribués par Blondel à l'époque carolingienne. Les deux murs d'orientation oblique (M536 et M538) appartiennent vraisemblablement à un autre réseau plus récent (fig. 17 et 19). Le plus occidental des deux semble respecté par les tombes,

Les deux tranchées effectuées dans le sous-sol de l'église ont permis la découverte d'importants et nombreux vestiges. Une idée communément répandue prétendait que les travaux du XVIIe siècle et surtout ceux du XXe siècle, qui ont vu l'abaissement considérable du sol de l'église et du parvis au pied du clocher, avaient tout démoli. Les vestiges observés dans les deux tranchées démontrent le contraire et rendent nécessaire le suivi archéologique de toute intervention dans le sous-sol de la basilique et du parvis.



Fig. 11 Basilique actuelle. Fondation (M728) du chancel primitif ? Vue vers l'ouest.

Fig. 12 Basilique actuelle. Dégagement partiel de l'extrados des voûtes couvrant le caveau funéraire. Au premier plan, l'entrée avec son escalier. Vue vers le sud.





Fig. 13 Basilique actuelle. Maître-autel après le démontage des marches. Le socle d'origine (M727) est délimité en rouge. Vue vers le sud.



Fig. 14 Basilique actuelle, tranchée devant le vestibule. Au premier plan, le mur crépi doté d'un ressaut (M530) et le muret perpendiculaire rajouté (M534). Dans la partie supérieure, la maçonnerie la plus récente (M533). Vue vers le sud.

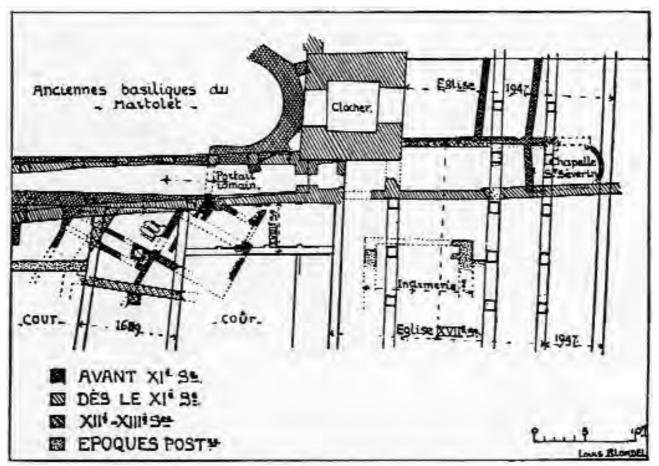


Fig. 15 Basilique actuelle. Vestiges repérés lors de l'abaissement du sol. Relevé publié par L. Blondel en 1948 dans Vallesia III, fig. 10.



Fig. 16 Basilique actuelle. Tranchée ouverte pour le remplacement de la canalisation évacuant l'eau de la source à travers le couloir des catacombes. Vue vers l'est.

Fig. 17 Basilique actuelle, extrémité ouest de la tranchée orientée est-ouest. De part et d'autre du muret M538, les tombes T454 et T455 ; sous les tombes, le niveau brûlé St684 ; le tout est perturbé par une canalisation en terre cuite. Vue vers le sud.

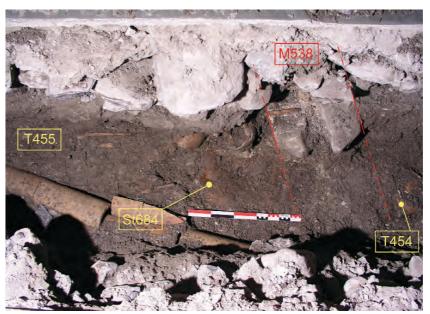
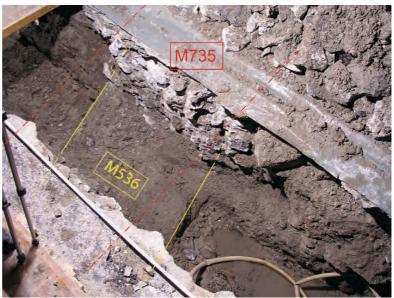




Fig. 18 Basilique actuelle, extrémité est de la tranchée orientée est-ouest. Mur se terminant par un piédroit (M535). A gauche, le parement sud crépi. Vue vers l'ouest.

Fig. 19 Basilique actuelle, extrémité est de la tranchée orientée est-ouest. Mur en diagonale (M536) repéré sous la fondation de l'arcade orientale de la basilique (M735). Vue vers le nord-ouest.



#### Travaux de documentation:

La documentation descriptive, analytique, graphique (relevés des maçonneries en plan et en élévation, coupes stratigraphiques) et photographique (pellicule noir/blanc, diapositives, prises de vue numériques) a été poursuivie.

Après la clôture du chantier, au bureau de Sion, nous avons inventorié le mobilier archéologique récolté durant l'été, mis à jour les plans généraux du site en fonction des dernières découvertes, poursuivi la saisie informatique des fiches descriptives et rédigé le rapport de la campagne 2004.

#### Restauration du mobilier:

Lors des travaux effectués sur la façade nord du bâtiment conventuel, deux pierres sculptées présentant un état de conservation alarmant avaient été extraites de la maçonnerie (cf. notre rapport 2004). Il s'agit notamment d'un chapiteau vraisemblablement d'époque romane dont les quatre faces représentent un aigle ainsi que d'un fragment de colonne (?) avec un graffito. Ils se trouvent provisoirement déposés dans les locaux du bureau TERA, à Sion. Une décision concernant la personne qui assurera la restauration de ces deux objets de valeur n'a pas encore été prise.

#### 4. CALENDRIER 2005 ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Les travaux de terrain débuteront dès le mois d'avril 2005 et dureront jusqu'au mois d'octobre, en fonction de la météo. Cette campagne se concentrera sur la plus récente des absides orientales et sur les chapelles sises plus au nord (Annexe 1). La zone sera abritée au moyen d'une construction en tubulures, recouverte d'un treillis et d'un plastique, qui sera démontée en fin d'année.

Les chanoines souhaitent que les ossements mis au jour dans les catacombes lors des fouilles du bureau Lehner soient enlevés et enfermés dans les sarcophages du Martolet. Nous complèterons la documentation de ces tombes afin de rendre possible ce transfert. Certaines tombes pourraient simplement être recouvertes d'une dalle et les ossements laissés sur place. Bien que la situation reste précaire (l'eau des toitures et de la source continue de détériorer les tombes), nous profiterons de cette opération de prélèvement pour repérer visuellement les limites de maçonnerie dans les parois et les reporter sur les orthophotos réalisées dans les catacombes par le bureau Archéotech. L'analyse détaillée du bas des parois et de leur relation avec les tombes ne peut être entreprise tant que les lieux seront inondés. L'analyse des élévations nécessiterait un décrépissage partiel.

L'analyse du secteur des caves, notamment du quatrième local attenant à la salle du Trésor, sera poursuivie lors des jours de pluie.

Comme il s'agira de la dernière campagne de grande envergure, les deux années suivantes étant destinées, hormis quelques analyses ponctuelles sur le terrain, à l'élaboration et à la rédaction du rapport de synthèse, il faudra réfléchir lors d'une prochaine séance, à la façon de protéger les vestiges jusqu'à la construction de la couverture définitive. La protection hivernale mise en place depuis quatre ans et le nettoyage du site chaque printemps ne pourront pas être assurés à moyen terme. La terre dégagée ces dernières années est entreposée sur le site et sert à couvrir des zones exposées. Il faudra peut-être prévoir un apport supplémentaire de sable et des mesures de protection complémentaires.

#### 5. THEMES TRAITES EN DETAIL

# Transformation du terrain en fonction de l'agrandissement des bâtiments:

L'extension du site vers l'est est représentée sur une coupe allant du mur oriental du bâtiment violet à l'abside verte (**Annexe 9**, coupe J). Ce profil est schématisé et regroupe les couches archéologiques laissées en place par nos prédécesseurs, notamment à l'intérieur de l'abside verte. Si les niveaux d'utilisation des bâtiments ont pour la plupart tous disparu, les ressauts de fondation indiquent cependant la hauteur du terrain lors de la construction des murs. Deux coupes nord-sud illustrent les liens entre les absides et le couloir d'accès au sud (**Annexe 8 A/B**, coupe G et H). Les numéros des murs sont indiqués sur le plan général des vestiges (**Annexe 6**).

#### 1) Terrain naturel contaminé

(couches Sc664/179/186/532 et 468/178/180/182/531)

Le sommet du terrain naturel constitue en général la limite inférieure de nos sondages. Il consiste en une couche de petites pierres tombées de la falaise, dont les interstices sont colmatés de terre brune infiltrée, et contient de la céramique protohistorique. Cette couche est attestée sur une grande partie du chantier, excepté au contact du rocher et dans le secteur de la crypte occidentale, où elle est arasée ou masquée par les constructions. Elle présente une pente assez prononcée vers le sud, et plus faible vers l'est. Elle devait avoir une pente vers l'ouest, si l'on se réfère au pendage des couches naturelles sous-jacentes. La plupart des murs de la moitié orientale du site sont fondés sur cette surface.

La densité des tessons de céramique protohistorique mis au jour dans la partie supérieure de cette couche pourrait être l'indice d'une occupation datée de l'époque du Bronze final.

# 2) Aménagement du terrain et premiers bâtiments d'époque romaine (couches Sc453/166)

Au-dessus du terrain naturel repose une couche noirâtre, d'épaisseur irrégulière, composée de petites pierres tombées de la falaise. Elle comprend des petits nodules de mortier et de tuile ainsi que du mobilier romain. A l'instar du terrain naturel, sa surface est légèrement inclinée vers l'est et plus fortement vers le sud. Cette couche est observable au centre du Martolet.

L'interprétation de la couche nous a posé problème, tant la disposition régulière des petites pierres, typique des terrains naturels, était en contradiction avec la présence d'éléments anthropiques. Située sur le dernier sédiment naturel et sous des remblais, cette couche est finalement interprétée comme un dépot naturel contaminé par l'activité humaine. Son dépôt précède l'implantation des tombes romaines et du bâtiment violet. Sa surface, peut-être entaillée de sorte à aménager de petites terrasses, constitue le niveau de marche avant les premières occupations romaines.

L'époque romaine est matérialisée au Martolet par une nécropole et par un réseau de murs colorés en noir sur les plans (Annexes 5 A et 6). Deux d'entre eux (M903 et M925) sont situés dans le périmètre étudié en 2002 et 2004. Il ne subsiste du premier (M903) qu'une à deux assises de fondation liées au mortier (fig. 20). L'autre (M925), observé par L. Blondel et par le bureau Lehner, a disparu. Il consistait en quelques pierres liées avec du mortier qui tiennent plus du solin que de la fondation. Selon les plans, il était perpendiculaire et appuyé contre le premier.

La tombe T448 repérée sous l'angle sud-est du bâtiment violet a permis d'aborder la question du rapport chronologique entre la nécropole romaine et les bâtiments noirs, dont l'orientation suit un axe oblique par rapport aux constructions ultérieures. La superposition des relevés du solin (M925) et de la tombe montre que le premier chevauche d'une vingtaine de centimètres l'extrémité orientale de la tombe. Celle-ci, datée de la première moitié du IIIe siècle par le mobilier (cf. infra), serait donc plus ancienne que le solin. Mais cette observation ne peut être appliquée à l'ensemble des bâtiments noirs. En effet, on ne peut pas exclure que ceratine tombes et les bâtiments noirs situés plus à l'est aient pu coexister.

#### 3) Trois couches liées au bâtiment violet

(couches Sc528/530/544, Sc510, Sc511/670)

- **3a)** Un remblai (Sc528 = Sp526) recouvre les dépôts naturels. Il s'en distingue par le matériel de démolition qui le compose : de gros fragments de mortier, de tuiles et des cailloux, mêlés de terre grise sableuse. Ce remblai a été repéré au sud du bâtiment violet et à l'est de son annexe orientale. La surface de la couche est inclinée régulièrement vers le sud et vers l'est. Au sommet du talus, elle tend à s'horizontaliser et forme une petite terrasse autour de la butte préexistante. L'altitude de ce replat correspond aux ressauts des murs du bâtiment violet et de ses annexes².
- **3b)** Sur sa pente orientale, le remblai Sp526 est recouvert d'un niveau de construction (Sc510) dont le mortier ressemble à celui des annexes du bâtiment violet.
- **3c)** Sur ce niveau de construction repose une couche de terre (Sc511/670) qui semble correspondre à un terrain qui s'accumule progressivement autour d'un bâtiment.

Le remblai (Sp526) semble avoir été mis en place pour agrandir la plate-forme naturelle, en vue de la construction du bâtiment violet et/ou de son annexe orientale (niveau de construction Sc510). Les matériaux de démolition proviennent vraisemblablement d'un bâtiment démoli à proximité. La couche de terre au sommet de cette séquence (Sc511/670) pourrait être le niveau d'utilisation extérieur du bâtiment violet.

L'annexe orientale est délimitée au sud par le mur M924 et à l'est par le mur M904/906 dont la semelle remonte le long du talus. Cette annexe est séparée en deux locaux ou terrasses, par un mur de refend d'orientation est-ouest (M313, **fig. 20, Annexe 5 B)**. Ce dernier s'emboîte comme un tenon dans le parement du mur oriental. La semelle des deux murs se situe à la même hauteur et est constituée d'un radier de petites pierres posées à sec.

**3d)** Un angle maçonné (M905) situé en contrebas de l'annexe orientale du bâtiment violet indique l'existence d'un autre édifice **(fig. 21, Annexe 5 B)**. Celui-ci est construit sur une couche dont l'aspect et la chronologie relative sont identiques au remblai susmentionné (Sp526). Si cette couche contenant des matériaux de démolition appartient bien au même remblai, l'angle M905 pourrait constituer le vestige d'une construction au plus tôt contemporaine de l'annexe du bâtiment violet, mais clairement antérieure à la deuxième abside rouge. L'insertion chronologique par rapport à la première église rouge est inconnue, mais le manque de cohérence entre leurs plans³ semble exclure une construction du bâtiment pendant l'existence de l'église rouge. L'édifice serait donc attribuable au même horizon que le bâtiment violet⁴.

Si le bâtiment M905 est bien plus ancien que la première église rouge, il pourrait avoir perduré après la construction de celle-ci. Sa démolition interviendrait, au plus tard, lors de l'édification de la sacristie adossée à l'abside de la deuxième église rouge. Les parois du bâtiment M905 furent simplement arasées au niveau du sol.



Fig. 20 Mur de refend de l'annexe orientale du bâtiment violet (chaînage des maçonneries M313 et M904). Au premier plan à gauche, un mur plus ancien (M903). Sous ces maçonneries, le terrain en pente accumulé à l'époque romaine (Sc180). Vue vers le nord.



Fig. 21 Sacristie au sud de l'église rouge II. Au fond du local, l'angle d'un bâtiment disparu (M905). Vue vers l'est.

# 4) Niveaux liés à la première abside rouge (M200)

(couches Sc673, Sc512, Sc678, Sc513)

4a) A l'est de l'abside rouge, un nouveau remblai (Sc673) recouvre le niveau d'occupation extérieur (Sc511) du bâtiment violet. Il consiste en une couche de limon mêlé de petits éléments de démolition. Un niveau de travail (Sc512) composé d'une fine couche de mortier fusé le recouvre partiellement. Ce liséré quasiment horizontal, qui pourrait résulter d'un crépissage de paroi, se perd en s'éloignant de l'abside. Le remblai sous-jacent (Sp673) se fond alors, au sud et à l'est, avec d'autres remblais postérieurs (Sp678). Ces couches n'apparaissent pas dans la zone nord du talus. Prises ensembles, elles pourraient être interprétées comme une mise à niveaude ce secteur permettant de travailler sur une surface plane (fig. 22, Annexe 5 C).

Le niveau de travail (Sc512) se situe plus bas que le ressaut de fondation de la deuxième abside rouge. Il semble donc plus ancien que celle-ci<sup>5</sup>. En revanche, il pourrait parfaitement être mis en relation avec la construction de la première abside rouge, indiquant un niveau de piétinement bordant l'abside et s'étendant à l'est jusqu'à 3.40 m de celle-ci.

**4b)** Le remblai (Sc678) qui recouvre le niveau de travail (Sc512) n'apparaît pas non plus dans la partie nord du talus. Dans le profil est-ouest, son épaisseur est constante et sa surface inclinée vers l'est (Annexe 9) ; dans le profil nord-sud, il se dilate à l'aval et sa surface est horizontale. Sa limite sud est oblitérée par l'abside verte (Annexe 8B). A proximité de l'abside rouge, le sommet du remblai est aplani sur une largeur d'environ 1.50 m.

La surface du remblai est recouverte partout d'une couche de limon assez homogène et compactée (Sc513), d'épaisseur régulière de 3 à 5 cm (fig. 23). Le limon paraît s'étirer jusque dans la partie nord du talus, où il scelle directement le niveau de travail (Sc512) sous-jacent. Cette couche constituait la surface du terrain autour de l'abside rouge I jusqu'à la construction de l'abside rouge II.

#### Situation au sud de l'église<sup>6</sup>:

Dès la construction de la première église rouge, un couloir d'accès horizontal (= rampe I) a été aménagé le long de la façade sud. Une dénivellation d'un mètre environ sépare le sommet du talus et le sol de la rampe, tandis que la limite orientale du talus rejoint l'altitude de ce sol<sup>7</sup>. En admettant que le chemin d'accès à l'entrée de la rampe venait tout droit depuis l'est, le talus de l'abside devait s'incliner abruptement au sud, plus doucement à l'est, pour rejoindre le sol de la rampe. Un mur de soutènement d'orientation est-ouest contenait peut-être ce talus devant l'accès au couloir.

# 5) Niveaux liés à la deuxième abside rouge (M100)

(couches Sc514/515, Sc558/537, Sc535)

**5a)** Un autre remblai (Sc514/515) est disposé ensuite, qui rehausse le terrain d'une trentaine de centimètres jusqu'au ressaut de fondation de la deuxième abside rouge (terre excavée lors du creusement de la tranchée pour les nouvelles maçonneries?). La surface du terrain est couverte d'une couche de limon homogène compacté (Sc516), d'épaisseur constante, inclinée vers l'est, et horizontale dans le profil nord-sud. Ces deux couches sont similaires à celles qui constituent le talus à l'extérieur de l'abside rouge I (Sc513 et Sc678), ne modifiant pas considérablement l'aspect du terrain.

#### Corrélation avec la transformation du couloir d'accès:

Lors de la construction de la deuxième église rouge, le couloir d'accès est reconstruit lui aussi sur un plan similaire au précédent, en réutilisant les anciennes fondations (= rampe II). Le seuil de l'entrée est rehaussé, le sol du couloir démantelé (afin d'en récupérer les éléments ?) et surélevé d'un mètre environ par un remblai stérile de couleur brun-roux (Sc54). Le couloir devient une zone funéraire (Annexe 5 D).

Le sol restitué du couloir est horizontal (418.70 – 418.80 m) et se situe environ 0.50 m plus bas que le sommet du talus à l'est de l'abside rouge II (419.20 – 419.30 m). Comme l'extrémité est du talus se situe en contrebas du sol (417.80 m), il faut admettre l'existence d'une rampe conduisant au portail du couloir. Côté sud, cette rampe a vraisemblablement nécessité la construction d'un mur de soutènement, fonction qui pourrait expliquer la construction du mur M225 qui prolonge la paroi sud du couloir sur une longueur de 4.20 mètres. Cette maçonnerie s'appuie contre le parement oriental de l'entrée du couloir (épaisseur 0.45 m, hauteur à déterminer du côté des catacombes).

**5b)** Plus tard, un remblai important (Sp558 et Sp537) compense la pente à l'est de l'abside rouge, créant une terrasse qui perdure jusqu'à la construction de l'abside verte<sup>8</sup>. Le sol de la terrasse (Sc535, niveau 419.00 m) est revêtu d'un lit de pierres plantées dans une couche d'argile verte **(fig. 23, 24)**.

Sur sa limite orientale, cette terrasse devait être soutenue par un mur dont l'emplacement peut être restitué grâce à une fosse (Sc626) dont le tracé a été recoupé par l'abside verte (fig. 25, Annexe 5 E et 9). Cette fosse (dernier vestige de la tranchée de construction du mur de soutènement) est creusée dans le remblai inférieur et scellée par le remblai supérieur de la terrasse: une disposition qui nous a fait conclure à deux étapes de chantier entre lesquelles le mur oriental a été construit. La limite sud de la terrasse est inconnue.

Trois trous de poteau (St551, 598, 599) sont apparus au cours de la fouille des deux remblais. Deux d'entre eux (St551 et St599) appartiennent au remblai supérieur et se rapportent probablement à l'infrastructure du chantier de la terrasse (fig. 26). L'insertion chronologique du dernier est perturbée par une fosse moderne.

#### Corrélation avec le couloir d'accès:

#### La sacristie

Le dernier aménagement d'envergure mené dans ce secteur de l'église rouge est la construction d'une sacristie (M116 et 126), adossée à l'épaule sud et à l'abside (fig. 21). Le mur oriental (M126) montre une différence par rapport au niveau de circulation existant lors de cette construction : le parement intérieur indique un niveau presque horizontal, entre 418.65 et 418.80 m, semblable à celui du sol du couloir d'accès II et III ; le parement extérieur présente une surface inclinée vers le sud.

Les façades de la sacristie sont revêtues de crépi. Il en subsiste plusieurs plaques, dont une assez grande contre le parement est, au sud du mur M110. Le mur M110 est appuyé contre ce crépi.

A l'intérieur du local, les murs M116 et M126 comportent un ressaut régulier d'une dizaine de centimètres de large (fig. 27). Comme aucune trace de seuil n'a pu être mise en évidence à ce niveau (419.40 m), il faut supposer que la porte du local et le sol se situaient plus haut. Le mur oriental (M126) est muni d'un ressaut semblable sur son parement extérieur. On peut supposer qu'il se poursuivait au sud (ici caché par une voûte plus récente).

La sacristie était probablement couverte d'un toit à un seul pan incliné vers le sud, relayé en contrebas par un deuxième appentis abritant le couloir entre la sacristie et le mur de soutènement M225. Cet aménagement permettait de préserver des eaux de pluie la rampe dotée d'un sol en mortier.

### Prolongement de la rampe et abaissement du sol

La construction de la sacristie (rampe IV.A), puis du mur M110, et l'aménagement de la terrasse orientale rallongent vers l'est le couloir d'accès à l'église (Annexe 5 E). Dans la partie orientale du couloir, le niveau de marche est abaissé et doté d'un sol en mortier (Ss115), incliné régulièrement d'ouest en est sur toute sa longueur et équipé de banquettes maçonnées. A l'entrée, le niveau du sol se trouve maintenant à 418.30 m. La raison de cet abaissement reste inconnue. Il est peut-être dû aux transformations effectuées plus à l'est (construction du baptistère ?), qui ont nécessité une modification de l'accès à l'église.

Lors d'une ultime phase de transformations de la rampe rouge (phase IV.B), l'entrée orientale du couloir est renforcée par le doublage des maçonneries latérales (M218, M230). La fonction de ce doublage pourrait s'expliquer par l'ajout d'un étage au-dessus du couloir, peut-être pour agrandir la sacristie ou pour relier l'église à des bâtiments conventuels. Cette phase IV.B comprend en outre la pose d'un nouveau crépi bicolore contre les parois (socle rouge sur 50 cm de haut).

# Limites sud du talus ou de la terrasse (mur M117 et mur M110)

L'extrémité nord du mur M117 s'appuie contre le parement extérieur de l'abside rouge II. Sa construction est donc contemporaine ou postérieure au terrassement du talus qui entoure cette abside.

La chronologie relative du mur M117 avec la sacristie et le mur M110 d'une part, et avec la création de la terrasse d'autre part, ne peut plus être étudiée, car le terrain environnant a été excavé lors de fouilles antérieures et le mur M117 entièrement démonté. La seule photo de ce mur, réalisée lors des travaux du chanoine Bourban, montre qu'il s'élevait plus haut que le socle de l'abside (fig. 28). Si l'on se réfère aux relevés et qu'on prolonge le mur M117 vers le sud, son tracé est tronqué par le parement nord du mur M110. Le premier semblerait donc être plus ancien. Logiquement, le mur M117 est également plus ancien que la sacristie. On ne peut en effet pas comprendre l'utilité d'un tel mur s'il est construit après celle-ci, à si peu de distance. Par contre, le mur M117 pourrait avoir été maintenu après la construction de la sacristie, avant d'être remplacé par le mur M110. Le mur M117 pourrait correspondre à une clôture. Une fonction de soutènement semble exclue, puisque le terrain n'offre qu'une très faible dénivellation de part et d'autre de cette maçonnerie.

Le mur M110 a été construit après la sacristie, probablement lors de la création de la terrasse orientale (fig. 29, Annexe 5 E). Sa fondation sur l'arase du mur ancien M905 montre que ce dernier était connu à ce moment-là (fig. 30). La construction du mur M110 a peut-être suivi de très près la construction de la sacristie, travaux qui avaient pu remettre au jour les vestiges de cet ancien mur. Le mur M110 se prolongeait vers l'est, peut-être jusqu'au mur est de terrasse, mais a été en grande partie détruit par l'abside verte. Sa fonction de mur de soutènement ne fait aucun doute, mais il a peut-être servi de balustrade, s'élevant au-dessus du niveau de marche de la terrasse. Le sol de la rampe se situait alors un mètre en contrebas de la terrasse.

#### Limite nord de la terrasse

Au nord, deux murs aboutissent contre la façade de la deuxième abside rouge : les murs M700 et M106. Le mur M700 semble avoir délimité la terrasse sur sa bordure nord. Il paraît constituer la façade sud d'un petit bâtiment adossé au rocher, borné à l'est par le mur M923 et à l'ouest par le mur M106. Ce dernier ne délimite donc pas une sacristie logée dans l'épaulement nord de l'église rouge, mais un bâtiment qui s'étend vers l'est. A l'intérieur, la paroi occidentale est subdivisée par un pilier engagé (ou une lésène) et le sol pourrait avoir eu pour revêtement une chape de limon vert dont il subsiste deux petites lentilles dans sa moitié sud.

L'insertion chronologique de ces structures n'est pas très précise en l'état actuel de la recherche : elles sont postérieures à l'église rouge II et antérieures au chœur vert.



Fig. 22 Secteur de l'abside verte, sondage dans la moitié sud. Niveau de travail (Sc512) recouvrant un replat délimité par un alignement de gros blocs (St669). Vue vers l'est.



Fig. 23 Secteur de l'abside verte, sondage dans la moitié sud. La surface en pente recouverte de mortier fusé (Sc524) correspond au niveau de travail en relation avec le bâtiment violet. L'alignement de gros blocs (St669) est aménagé lors de la construction pour l'abside rouge I. Vue vers le nord-est.



Fig. 24 Secteur de l'abside verte, sondage dans la moitié nord. Empierrement (St535) correspondant au sol de la terrasse à l'est de l'abside rouge II. Il est perturbé par les absides verte (à droite) et bleu (en haut). Vue vers le nord.

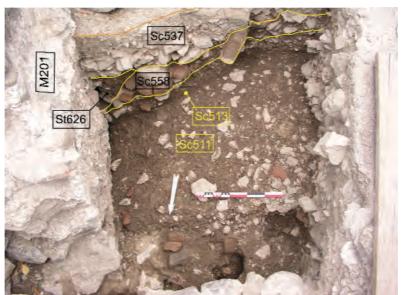


Fig. 25 Secteur de l'abside verte, sondage dans le quart nord-est. Fosse (St626) d'un mur de terrasse est ?; Sc537 et Sc558, les deux étapes de chantier de la terrasse ; Sc513 le niveau d'utilisation du talus à l'est de l'abside rouge l; Sc511 le niveau d'utilisation du bâtiment violet. Vue vers le sud.



Fig. 26 Secteur de l'abside verte, sondage dans le quart nord-est. A droite, le trou de poteau St551. Vue vers le sud-ouest.



Fig. 27 Parements internes de la sacristie adossée au sud contre l'abside rouge II ; le ressaut horizontal est bien visible. Au premier plan, la maçonnerie arasée plus ancienne (M905). Vue vers l'est.

Fig. 28 Vue du secteur des absides orientales (photo ancienne, vers 1900). A: abside rouge II (M100), B: abside verte (M201), C: Rangée de tombes maçonnées, D: mur (M117). Vue vers le nord.





Fig. 29 Mur de terrasse (M110) butant contre la sacristie de l'église rouge II (M126, en haut) et percé par l'épaule de l'abside verte (M231 en bas). Vue vers l'ouest.



Fig. 30 Mur de terrasse M110 construit sur la maçonnerie plus ancienne M905, parement nord.

# 6) Construction de l'abside verte (M231, 201, 202, 501, 105)

Cette phase voit l'agrandissement de l'église rouge : l'ancienne abside est arasée et remplacée par une nouvelle située plus à l'est, dont la face extérieure est polygonale ; la façade sud est peut-être déplacée sur le mur extérieur du couloir (Annexe 5 G).

Le niveau de construction de l'abside correspond, du côté intérieur, au sol de la terrasse orientale (419.00 m). Côté extérieur, il se situe au niveau du couloir d'accès (417.60 – 418.00 m), soit 1.00 à 1.40 m plus bas. La maçonnerie de l'abside verte inclut une rangée horizontale de trous de boulin traversant (fig. 32). Logés une dizaine de centimètres seulement au-dessus du niveau de construction intérieur de l'abside, ces trous accueillaient les poutres du premier pont d'échafaudage extérieur, 1.60 m au-dessus du sol. Le parement interne de l'abside est monté à vue à partir du niveau préexistant (419.00 m), mais un épais remblai a certainement été apporté dans l'abside aussitôt sa construction terminée. Le sol du chœur vert devait sans doute recouvrir le niveau d'arasement des absides rouges. Aucun indice ne permet de restituer un caveau funéraire ou une crypte sous le chœur vert.

L'épaule nord de l'abside (M202/501) a été identifiée avec certitude: mortier et caractère de maçonnerie sont identiques à ceux de l'abside (M201) et de l'épaulement sud (M231, **fig. 2 et 32**)<sup>9</sup>. L'épaule nord consiste en un mur rectiligne qui, en reprenant le tracé d'un mur plus ancien (M923), s'étendet jusqu'au rocher. A 1.60 m de l'abside, elle présente un petit décrochement latéral de 0.45 m. Le mur nord de la nef est prolongé vers l'est lors de ces travaux d'agrandissement (M105). Le nouveau tronçon de mur s'arrête cependant contre une façade (M106) préexistante. Il était peutêtre relié au mur de l'épaule verte par un arc.

#### Corrélation avec la transformation du couloir d'accès:

La construction du nouveau chœur entraîne le prolongement vers l'est du couloir d'accès à l'église (Rampe V). En élévation, le nouveau tronçon de mur nord (M231) du couloir ne dépassait vraisemblablement pas le niveau de circulation de la nef, étant donné l'absence d'une structure symétrique au nord du chœur. Le nouveau tronçon de mur sud du couloir (M210) devait cependant monter plus haut et constituer la base de la façade de l'avant-chœur. À l'entrée du couloir, les parois sont reliées par un arc (M219) qui devait porter, peut-être avec un léger décrochement comme au nord, la maçonnerie formant l'épaulement de l'abside.

L'altitude du niveau de marche au pied de l'abside (417.60 m au sud-est de l'abside, 418,00 m près de l'épaule sud) correspond à celle du sol en mortier (Ss115/Ss445) à l'entrée du couloir d'accès. Depuis ici, le niveau remonte vers l'ouest le long du couloir (419.20 m à l'extrémité ouest). A l'intérieur de l'église, le sol de l'avant-chœur s'étendait vraisemblablement au-dessus du couloir. Plus à l'ouest, la rampe d'accès pourrait également avoir été intégrée dans le périmètre de la nef. En effet, l'obturation des baies du couloir semble indiquer un déplacement de la façade sud sur le mur extérieur du couloir.

Le couloir, la façade de l'abside polygonale et la face orientale de l'épaule nord sont recouverts d'un crépi unitaire.

Le dernier prolongement de la rampe d'accès est illustré par le mur (M350) qui allonge vers l'est la paroi nord du couloir (Rampe VI). Dans la partie orientale du couloir, le niveau de marche est abaissé une dernière fois (sol en mortier Ss113) : il longe le parement sud du mur M350, descendant régulièrement vers l'est (417.40 – 417.00 m). Du côté nord du mur M350, le niveau de marche reste au même niveau (417.50) qu'avant. Le mur M350 délimitait donc une terrasse à l'est du chœur. Lors de cette phase d'aménagement, une voûte en berceau (M220) de 4 mètres de long est aménagée au-dessus du couloir, adossée à la face ouest de l'arc d'entrée. Cette voûte est probablement aménagée pour soutenir un sol. A cet emplacement, celui-ci pouvait assurer le passage entre l'église et les logements des moines. Il se situe d'ailleurs dans le prolongement de l'aile centrale de l'Abbaye qui pourrait englober les restes d'un bâtiment conventuel beaucoup plus ancien que l'actuel.

#### L'annexe occidentale:

L'annexe adossée à la façade occidentale du couloir d'accès appartient à deux chantiers distincts (Annexe 5 F/G). Elle est composée d'une pièce flanquée plus tard d'un couloir. Le mur occidental de ce dernier est renforcé par une poutre horizontale (insertion à 30 cm au-dessus du sol de ce couloir) dont les restes ont été analysés par la méthode C14. La date fournie se situe entre 420 et 600 (avec 95% de fiabilité) ou entre 430 et 540 si l'on accepte une fiabilité plus faible (68.2% de fiabilité).

L'insertion de cette annexe par rapport à l'église verte reste indéfinie, puisqu'il n'y a aucun lien de chronologie relative entre les deux ensembles. La datation de la poutre entre dans la même échelle de temps que les datations des tombes de la rampe (Eglise rouge II). La disparition de l'annexe occidentale intervient au plus tard lors des travaux de construction de l'église bleu foncé.



Fig. 31 Angle sud de l'abside verte. Vue vers le sud-est.



Fig. 32 Vue générale de la fouille de l'abside verte. Le parement intérieur de l'abside est monté contre-terre jusqu au petit ressaut qui indique le niveau de marche lors de la construction. Au-dessus, apparaît la rangée rayonnante de trous de boulin. Vue vers l'est.

# 7) Construction de l'abside bleu foncé (M356, 322, 300, 6, 503)

L'église verte (et rouge) est entièrement arasée pour être remplacée par l'église bleu foncé. La nouvelle église adopte un plan identique à celui de l'église précédente, mais occupe une plus grande surface, englobant intégralement le périmètre de l'édifice antérieur (Annexe 5 H).

L'abside bleu foncé obstrue l'ancien couloir d'accès, lequel est remblayé à cette occasion ; des *loculi* y seront aménagés. Un nouveau couloir est créé (le "couloir des catacombes"), qui longe le précédent au sud. A l'ouest, un nouvel escalier d'accès (le "grand escalier") est créé, parallèle au précédent. L'abside sera analysée en détail lors de la campagne de fouille 2005. Elle est la première à être dotée d'une crypte. Cette dernière possède un couloir semi-circulaire longeant le mur de l'abside et vraisemblablement un couloir central. Les éléments appartenant à cette crypte ont pratiquement tous disparu. D'anciennes photos réalisées lors des fouilles du chanoine Bourban montrent l'entrée sud de la crypte avec son escalier (fig. 33) et le début du couloir avec les deux parois crépies, la paroi externe étant décorée d'un motif imitant des plaques de marbre incrustées de rosaces (fig. 34). Un relevé du chanoine Bourban permet de situer cette partie du couloir ainsi que la marche inférieur de l'escalier au nord (fig. 35).

La crypte inférieure décrite par Blondel n'existe cependant pas. Le « couloir » en question correspond à l'étroit intervalle pris entre la fondation montée à vue de l'abside (M300) et la paroi rectiligne (M350) du couloir d'accès de la phase verte. Le matériel de démolition qui, selon Blondel, comblait l'espace du "couloir inférieur", provenait certainement du démontage de l'abside verte.

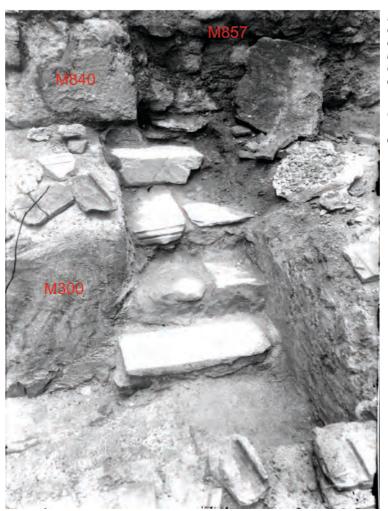


Fig. 33 Eglise bleu foncé, escalier sud de la crypte orientale. L'escalier est bouché par un pilier (M840) de l'église romane, contemporain du clocher. Vue vers le sud.

Cliché réalisé en septembre 1899, lors des fouilles du chanoine Bourban.



Fig. 34 Eglise bleu foncé, tronçon sud de la crypte orientale avec la première marche de l'escalier. Vue vers l'ouest. Cliché réalisé en septembre 1899, lors des fouilles du chanoine Bourban.

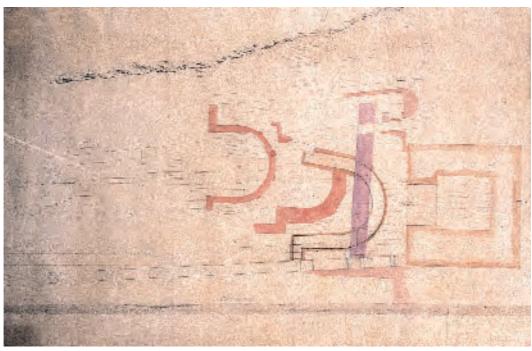


Fig. 35 Secteur des absides orientales et du clocher, relevé dressé lors des fouilles du chanoine Bourban. Le couloir de la crypte avec l'escalier d'accès sont clairement délimités au sud comme au nord. Le mur rectiligne mauve perce le couloir et remplace l'arrondi de la paroi interne.

# Les tombes : secteurs des absides orientales et de l'abside occidentale

Près d'une trentaine de sépultures ont fait l'objet d'une fouille ou de compléments en 2004 (Annexe 2). La plupart étaient déjà connues, mais n'avaient été décrites que sommairement ou présentaient des lacunes dans leur documentation. Ces tombes se répartissent en deux groupes : le premier (14 sépultures) occupe le secteur des absides, entre le bâtiment violet et le clocher roman, le second (17 sépultures) celui de la crypte occidentale et ses abords immédiats.

La découverte majeure de cette campagne demeure toutefois celle d'une sépulture appartenant à la nécropole romaine, comportant un riche mobilier funéraire attribuable à la première moitié du IIIe siècle apr. J.-C. Cette sépulture est située sous l'angle sud-est du noyau primitif du bâtiment violet.

# Découverte de deux nouvelles tombes du cimetière romain (T448 et T303)

La tombe T448, découverte sous l'angle sud-est du noyau primitif du bâtiment violet, a été creusée dans la séquence naturelle de gélifracts de la falaise (Sc166, 178, 209, 210). Remplie avec les déblais de ces mêmes couches (Sc576), la fosse était très difficile à discerner. Elle contenait le squelette d'un adulte inhumé en décubitus dorsal, avec la tête à l'est et les bras plaqués contre le corps. Les membres inférieurs sont pris sous le mur oriental du bâtiment violet (M900E), mais la position des pieds, retrouvés de l'autre côté, indique que les jambes sont en extension. Le sexe n'a pas pu être déterminé in situ (fig. 36 à 40).

L'individu reposait dans un cercueil calé par des pierres insérées entre les planches et les parois de la fosse. En se décomposant, le bois a laissé une empreinte organique rectangulaire sur le sol (largeur 60 cm). Les angles et le pourtour du cercueil étaient jalonnés par de gros clous en fer (longueur moyenne : 8 cm), disposés à plat sur le fond de la tombe, avec la tige systématiquement tournée vers l'intérieur. Ils indiquent que la base des parois du cercueil était clouée contre la planche du fond (fig. 37).

Les clous dispersés sur le haut de la cage thoracique n'appartiennent pas aux parois du cercueil. Ils proviennent sans doute d'une pièce de renforcement de la couverture. Il est possible que cette dernière ait été formée de deux planches posées en long sur le cercueil et maintenues ensemble par deux traverses clouées près des extrémités (à l'aplomb de la cage thoracique et des chevilles). En effet, nous n'avons pas retrouvé de clous ailleurs, dans l'espace du cercueil. La présence d'un couvercle est confirmée par les nombreux indices de décomposition en espace libre observés au niveau des os (mise à plat complète du volume du squelette, connexion très lâche des jointures, déplacements osseux). Lors de la disparition des tissus corporels, le crâne a basculé vers la gauche, avant que le temporal droit soit endommagé par la chute d'une pierre posée à l'origine sur le couvercle.

Si l'on se base sur la quantité de petits clous de chaussures trouvés autour des pieds, le défunt a été inhumé habillé. La qualité du mobilier funéraire déposé à l'intérieur du cercueil, le long de la partie droite du corps, indique qu'il s'agissait d'une personne aisée, jouissant d'un certain statut social. Une coupelle en terre sigillée (Drag. 33) a été trouvée renversée mais intacte, près de la tête (fig. 37A-B, n°3). Elle contenait probablement un liquide ou une offrande accompagnant la dépouille (fig. 38). Les fragments d'une bouteille en verre irisé à décor de dépressions (variante du type AR 147.2) ont également été mis au jour contre le bras (fig. 37A-B, n°1 et fig. 39). Le fond et les parois de ce récipient sont d'une telle finesse (env. 1 mm) qu'il paraît improbable que cette bouteille ait pu servir de vaisselle pour l'usage quotidien. Il s'agit vraisemblablement d'un récipient destiné à contenir du parfum ou un liquide affecté à l'usage funéraire. A-t-il été rituellement brisé à l'issue des rites libatoires ou s'est-il renversé et cassé plus tard, lorsque la paroi du cercueil a lâché? La répartition des fragments et la présence d'une tache organique près du goulot brisé parlent en faveur de la seconde hypothèse. Le sédiment contaminé, correspondant vraisemblablement à une partie du contenu répandu sur le fond de la tombe, a été prélevé pour permettre une future analyse. Enfin, les restes d'un gobelet à dépressions à col court en céramique (Niederbieber 32) ont été

découverts près de la cheville droite (fig. 37A-B, n°2).

Une seconde coupelle en terre sigillée de type Drag. 40 et une coupe de type Drag. 32 ont été trouvées aux pieds de la tombe, mais en dehors du cercueil (limite indiquée par une ligne de clous). Les deux récipients étaient encore imbriqués l'un dans l'autre (fig. 37A-B, n°4 et 6, fig. 40), mais étaient inclinés à 45 degré, ce qui tend à indiquer qu'ils étaient appuyés contre la paroi extérieure du cercueil, ou qu'ils ont chuté à cet endroit lorsque le couvercle a lâché.

Une monnaie avait été placée dans la bouche du défunt, conformément au rituel antique de « l'obole à Charon », pour payer le passage vers l'autre monde. Cette monnaie a été retrouvée en place à l'intérieur de la mandibule, lors du prélèvement de celle-ci (fig. 37B, n°5). Dans son état actuel, elle est trop oxydée pour une détermination. Il s'agira de la restaurer rapidement.

La nature et le caractère homogène de ce mobilier permettent de dater cette tombe de la première moitié du IIIe siècle apr. J.-C. Elle s'intègre parfaitement dans l'organisation des autres sépultures romaines trouvées jusqu'ici au Martolet (Annexe 5 A).



Fig. 36 Tombe T448, époque romaine. Partie haute du corps, les jambes sont prises sous le mur oriental du bâtiment violet. Le long du bras droit, on distingue clairement le mobilier. Les clous déterminent le bord du cercueil qui est entouré par un calage de pierres. Vue vers l'est.

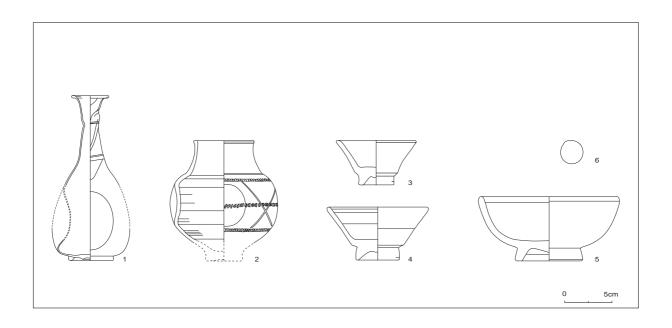


Fig. 37A Tombe T448 : mobilier.

1: bouteille en verre (type AR 127.2, variante). 2: gobelet à dépressions à col court. 3 et 4: coupelles (type Drag 33). 5: coupe (type Drag 40). 6: monnaie.

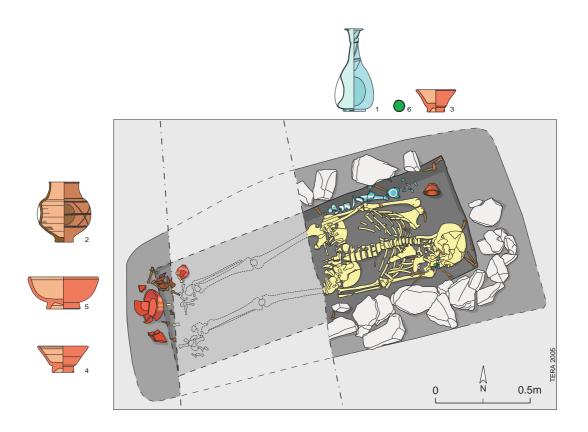


Fig. 37B Tombe T448 : plan de la tombe avec la situation du mobilier.

Fig. 37C Tombe T448. Coupe N-S, vue vers l'ouest



Fig. 38 Tombe T448. Détail de la coupe en terre sigillée (Drag.33) trouvée près de l'épaule droite.



Fig. 39 Tombe T448. Détail de la bouteille en verre placée le long du bras droit, entre le défunt et le cercueil.



Fig. 40 Tombe T448.
Détail de l'extrémité
occidentale de la tombe.
On distingue un clou du
cercueil et les deux
récipients retrouvés
imbriqués près des
pieds (Drag.33 et 40).

Une **seconde sépulture (T303)** présentant la même typologie (cercueil avec clous) a été fouillée sous la deuxième abside (M100) de l'église rouge. Le défunt était inhumé ici avec la tête à l'ouest. Seuls les pieds et les jambes ont été dégagés, la partie haute du corps étant prise sous la maçonnerie de l'abside **(fig. 41 et 42)**. Cette sépulture appartient manifestement au même horizont archéologique que la tombe précédente T448: les deux fosses sont creusées dans les gélifracts de la falaise accumulés au pied de la paroi (Sc464), sont alignées sur le même axe et présentent la même orientation générale légèrement biaisée. Cette orientation, très proche de celle des maçonneries les plus anciennes installées au pied de la falaise (bâtiments noirs), ne paraît pas fortuite. Elle s'explique probablement par la topographie antique du terrain, ces tombes jalonnant la limite du petit replat sur lequel était installée la nécropole romaine. Ce replat semble épouser la courbure de la falaise.

La fosse T303 présente des parois sub-verticales (largeur 80 cm); elle contenait un cercueil cloué (5 clous d'une longueur moyenne de 2 cm), calé par des pierres. L'individu était inhumé habillé, si l'on se base sur les 49 petits clous de chaussure en fer dégagés près des pieds. Les seuls objets retrouvés sont un éclat de verre et un fragment de métal de nature indéfinissable. Cependant, l'état déjà fort endommagé de la tombe (le squelette se trouvait quelques centimètres sous le fond d'un ancien sondage) et son dégagement partiel ne permettent pas d'exclure, à l'origine, la présence d'un mobilier plus riche, à l'instar de la tombe T448 décrite plus haut.

## Datation de la tombe marqué par une chape en mortier (T423)

La tombe T423 repérée au centre de la nef de l'église rouge et marquée en surface par une chape en mortier étalée sur un double radier a déjà été décrite dans le rapport de l'année passée. Elle n'a pas fait l'objet d'un complément de fouille en 2004 et les protections sont restées en place. Sa typologie (cercueil assemblé avec des clous de grande dimension) s'apparente à celles des tombes du cimetière romain. Ce qui la distingue est sa fosse extrêmement profonde (un peu plus de 200 cm) et son profil plus large dans la partie haute (110 cm) que dans la partie inférieure (env. 80 cm = largeur du cercueil). Nous avons reçu les résultats de l'analyse au carbone C14 effectuée sur le fémur droit du squelette : ils montrent qu'il s'agit bien d'une des tombes les plus anciennes du site. L'individu a en effet été inhumé entre 70 et 240 apr. J.-C (95,4% de probabilité), soit durant le Haut Empire.



Fig. 41 Tombe T303, époque romaine. Seule la partie inférieure du squelette a été dégagée, le haut du corps étant pris sous la fondation de la seconde abside rouge (à gauche). Vue vers le nord.



Fig. 42 Tombe T303. Détail des ossements (jambes et pieds). Vue plongeante vers le nord.

#### Tombes à l'intérieur de la 2ème abside de l'église rouge

Des sept tombes repérées par Blondel dans l'espace de la deuxième abside rouge, deux existent encore : il s'agit du coffre maçonné orienté nord-sud (T46) installé dans l'axe médian du demi-cercle (contre la maçonnerie de l'abside) et d'un sarcophage en grès (T44) posé contre la paroi nord. D'après sa typologie, cette deuxième tombe appartient à un groupe de sépultures qui n'est présent que dans l'emprise de la 2e église rouge. Une seule tombe de ce type fait exception : le sarcophage-reliquaire de saint Maurice, qui a probablement été déplacé. Ce sarcophage a été inséré dans la crypte occidentale lors de la construction du chœur bleu clair.

L'attribution à l'église rouge des deux tombes T46 et T44, ainsi que des autres sépultures repérées par Blondel dans l'abside (T47, T45, T50, T48, T49), n'est pas certaine (Annexe 2). Bien qu'elles respectent sa maçonnerie, elles pourraient également avoir été installées dans la zone de l'avant chœur de l'église verte ou bleu foncé. Dans le premier cas, la disposition des tombes laissant un vide rectangulaire au centre du chevet n'est peut-être pas fortuite. Cette place centrale pourrait avoir été occupée par l'autel.

Une comparaison avec les tombes enfouies dans le couloir d'accès montre qu'il n'y a pas de liens typologiques évidents entre les sépultures du couloir et celles supposées appartenir à l'église rouge (nef et chœur).

Les tombes repérées dans la nef se distinguent par une typologie plus « riche », avec la présence de tombes mixtes (maçonnerie-tuiles) et de sarcophages monolithiques. En revanche, parmi le corpus mis au jour dans le couloir de la rampe, le type de tombe le plus répandu est le cercueil en bois inhumé en pleine terre (dix sépultures) dont le bord supérieur est parfois scellé au mortier. Les autres tombes mises au jour dans la rampe correspondent soit à des coffres de dalles en ardoise (T304), soit à des coffres de tuiles rectangulaires (tegulae), soit à un entourage de pierres et de dallettes (T420).

Les dates butoirs les plus extrêmes obtenues par l'analyse au carbone C14 sur cinq squelettes de la rampe permettent de dater les tombes du couloir entre le milieu du IIIe siècle au plus tôt et le troisième quart du VIe siècle au plus tard. Toutefois, la tombe T426 a fourni une datation C14 plus étroite, qui indique que l'individu a été inhumé entre 220 et 420 apr. J.-C (indice de probabilité de 95,4%). Puisque l'utilisation du couloir comme zone funéraire est contemporaine de la seconde phase de l'église rouge, celle-ci existait déjà au plus tard vers 420 apr. J.-C. Le remplacement de la première abside rouge par la seconde date donc, au plus tard, du premier quart du Ve siècle.

### Fosse-ossuaire aménagée lors de la construction de l'abside verte

Une fosse (T447) contenant des os réduits en vrac a été découverte près de l'épaulement sud du chevet vert. Insérés dans l'espace étroit compris entre sa fondation (M231) et une maçonnerie plus ancienne (M905), les restes osseux reposaient sur un lit de mortier qui recouvrait un premier ressaut de fondation ; ils étaient scellés par un épais remblai (plus de 200 cm) installé pour atteindre la hauteur prévue pour le sol du chevet vert.

Les ossements ont été réduits à cet endroit lors de la construction de l'abside verte. Ils proviennent certainement de tombes perturbées lors du creusement de la tranchée du mur.

### Coffres maçonnés fonctionnant avec l'église bleu foncé

Parmi les tombes repérées par Blondel dans l'espace délimité par les absides verte et bleue, aucune ne peut être clairement attribuée à l'église verte ; plusieurs fonctionnent, au plus tôt, avec l'église bleu foncé.

La tombe T42, adossée contre la paroi nord de l'avant chœur (M503, maçonnerie clairement postérieure à l'abside verte et contemporaine de l'abside bleu foncé), est un coffre maçonné légèrement trapézoïdal, de forme asymétrique, avec l'extrémité ouest arrondie pour la tête (fig. 43). Le fond et les parois comportent encore les traces d'un crépi lissé, moucheté d'incrustations de petits éclats de terre cuite, correspondant aux vestiges d'une finition au tuileau rouge.

La tombe T39 (fig. 44) possède la même chronologie relative. Insérée dans la maçonnerie de l'abside verte arasée (M201), elle fonctionne avec le chœur bleu foncé au plus tôt. Cette tombe appartient d'ailleurs à un groupe de 6 coffres maçonnés mitoyens (T35 à T39, T41) qui forment une rangée parfaitement centrée dans l'axe de l'abside bleu foncé ; la limite occidentale de cette rangée semble dictée par le bord du podium qui devait recouvrir la crypte et dont le sol était surélevé par rapport au niveau de la nef (Annexe 2). La présence d'un arrondi céphalique du côté est (excepté dans la T41), indique qu'il pourrait s'agir de tombes d'ecclésiastiques.

Appartenant à la rangée située plus à l'est, la tombe T40 (coffre maçonné rectangulaire) pourrait faire partie du même groupe de sépultures aménagées sous le podium du chœur. Légèrement orientée de biais, sa position semble épouser la courbure du couloir de la crypte. La tombe T34 pourrait être considérée comme le pendant nord symétrique de la T40; la typologie à niche céphalique la rapproche cependant de la série de tombes plus récentes situées au pied du clocher (cf. infra).

La tombe T141 correspond à une sépulture reconstituée par Blondel, sur la base d'un arrachement triangulaire observé dans l'abside verte et de sa position centrale par rapport au couloir de la crypte aménagé sous le choeur bleu foncé. Plutôt qu'une tombe, le percement matérialise, à notre avis, l'extension du couloir central de la crypte. La tombe qui était vénérée dans cette crypte devait être disposée en longueur dans le couloir central, ou transversalement au bout de cet espace, à l'image du tombeau-reliquaire installé plus tard dans la crypte occidentale (transfert du même sarcophage ?). La rangée de 6 tombes citées plus haut, les deux tombes quasi symétriques (T34 et T40) et l'extrémité de ce couloir central entourent un vide rectangulaire au centre du chevet bleu foncé, une place qui pourrait avoir été occupée par l'autel, comme nous l'avons déjà remarqué pour

## l'église rouge.

Quant aux tombes T32 et T33 insérées dans la partie nord du couloir de la crypte bleu foncé, elles sont clairement postérieures à l'abandon de celui-ci. Les photographies anciennes prises par le chanoine Bourban montrent que leur niveau d'insertion est situé beaucoup plus haut que le sol du couloir. La tombe T32 (dite « de l'Abbé » dans la documentation ancienne) a livré une patène du XIIe siècle. Toutes deux fonctionnent avec l'église jaune de l'époque romane.



Fig. 43 Tombe T42, église bleu foncé. Coffre maçonné avec extrémité céphalique arrondie. Vue vers l'est.



Fig. 44 Tombe T39. Coffre en maçonnerie avec extrémité arrondie, recoupant la maçonnerie de l'abside verte. La tombe fait partie d'un alignement de sépultures fonctionnant vraisemblablement avec l'église bleu foncé. Vue vers le nord.

## Coffres maçonnés fonctionnant avec l'église bleu clair

Les contrôles effectués sur la partie nord de l'alignement de tombes situées au pied du clocher ont confirmé l'antériorité de cette rangée de tombes (T19 à T24) par rapport à la construction de la tour, comme Lehner l'avait déjà fait remarquer. Les fondations du clocher recoupent en effet certaines de ces sépultures.

Cette rangée de sépultures recoupe elle-même les maçonneries arasées de l'abside bleu foncé et l'épais remblai qui recouvre l'ancien niveau extérieur de cette église **(fig. 45)**. Il s'agit majoritairement de coffres maçonnés dotés d'une niche céphalique (côté ouest), dont l'intérieur est lissé avec un crépi blanc cassé. Cette typologie n'est attestée qu'à cet endroit dans la cour du Martolet, ce qui en fait un groupe séparé mais homogène.

Les tombes que nous avons analysées, la suite de cette rangée plus au sud (T25 à T29) ainsi que les trois tombes voisines orientées nord-sud (T30/31 et T146, **fig. 46**) impliquent la présence d'une limite spatiale forte, orientée nord-sud, qui a remplacé l'abside bleu foncé mais précédé le clocher. On pourrait admettre l'existence d'un autre chœur plus à l'est, bien qu'aucun vestige n'ait été repéré, ou imaginer une façade orientale rectiligne fonctionnant avec le chœur occidental bleu clair. La maçonnerie transversale repérée en fondation (M424) pourrait constituer la base de cette façade orientale, construite après l'arasement du segment arrondi de l'abside bleu foncé. Dans cette hypothèse, les tombes orientées nord-sud (T146 et T30/31) seraient alignées contre cette façade, de part et d'autre de la porte d'entrée. Quant à la rangée de sépultures orientées ouest-est, elle occuperait l'emplacement d'un éventuel parvis extérieur, juste devant la dite façade.

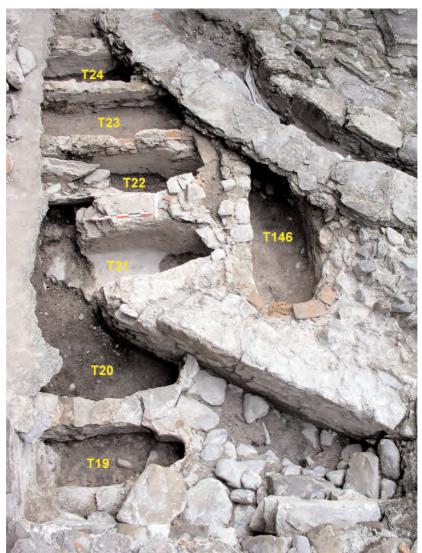


Fig. 45 Coffres en maçonnerie recoupant l'abside de l'église bleu foncé. Ces tombes sont contemporaines de l'église bleu claire et antérieures à la construction du clocher roman. Vue vers le sud.



Fig. 46 Tombe T146, église bleu claire. Coffre en maçonnerie avec extrémité arrondie recoupant la maçonnerie de l'abside bleu foncé. Vue vers le sud.

## Les tombes situées au débouché du grand escalier

En 2004, nous avons également étudié plusieurs tombes situées dans le secteur occidental occupé successivement par le palier supérieur de l'escalier débouchant du couloir des catacombes (église bleu foncé), puis par l'épaule nord de l'abside bleu clair.

Seule la tombe T312 est contemporaine de l'abside de l'église bleu clair. Orientée ouest-est, elle longe le muret qui délimitait le podium du chœur au nord. Il s'agit d'un coffre maçonné dont il ne subsiste que le bord sud et l'amorce du bord ouest.

Les autres sépultures sont plus anciennes et fonctionnent par conséquent avec la première église bleu foncé. Quatre tombes (T313, T314, T444, T445) sont implantées au sommet des marches servant de débouché au couloir des catacombes (fig. 47). Il s'agit de coffres maçonnés légèrement trapézoïdaux, disposés côte à côte, dans le sens du couloir (orientation nord-sud). Leurs murets sont construits avec des fragments d'imbrices empilés, liés par de l'argile verdâtre très collante (fig. 48). Ces coffres et la cage d'escalier étaient remblayés par le même type de sédiment : ils ont donc été abandonnés en même temps, à l'occasion des travaux de terrassements liés à la construction du chœur occidental.

Un peu plus au nord, une cinquième tombe (T450, **fig. 49**) fait partie du même ensemble. Elle est disposée transversalement par rapport au débouché de l'escalier et se trouve plaquée contre une fondation (M304 et M307/371) qui devait porter le seuil d'un portail. Cette tombe, dont il ne subsiste plus que le fond (lit de mortier sur radier) et le négatif des parois, se situe à une altitude nettement supérieure à celle des quatre tombes mentionnées auparavant. Sa position, son orientation transversale et son niveau plus élevé pourraient indiquer que le niveau de circulation au-dessus de cette tombe était plus haut de plusieurs marches que le palier qui couvrait les quatre tombes situées plus au sud.

Une autre tombe (T140) a été documentée de l'autre côté du mur, dans le couloir existant entre le mur nord de l'église bleue (M307/M371) et le rocher. Elle présente une orientation classique, avec la tête à l'ouest. Il s'agit d'un coffre anthropomorphe, légèrement trapézoïdal, dont les côtés sont formés par des moellons de tuf soigneusement disposés et qui possède une niche céphalique rectangulaire (fig. 50). Comme la tombe maçonnée à chevet arrondi toute proche (T416), la sépulture T140 semble antérieure à l'imposante fondation d'un contrefort (M120) attribuable à l'église bleu clair. Les deux sépultures fonctionnent donc probablement avec l'église bleu foncé.



Fig. 47 Coffres faits d'imbrices liées avec du limon naturel (T313, T314, T445). Ces tombes sont situées sous le palier supérieur de l'escalier débouchant des catacombes et fonctionnent avec l'église bleu foncé. Vue vers le sud.



Fig. 48 Tombe T314, au débouché de l'escalier du couloir des catacombes (église bleu foncé). Détail des imbrices liées au limon formant les parois de la tombe. La marche visible à gauche est postérieure à la tombe et fait partie du couloir de la crypte occidentale. Vue vers l'ouest.

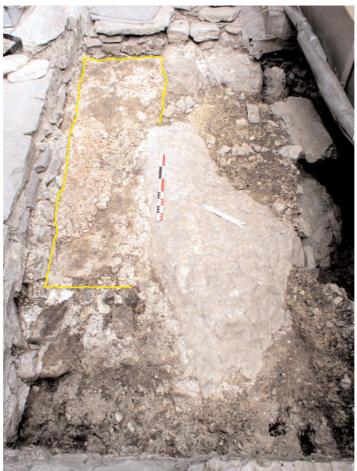


Fig. 49 Tombe T450.
Coffre maçonné très arasé, installé au sommet de l'escalier qui mène à l'église bleu foncé (contre la fondation M307). Sa position transversale, dans le prolongement de l'escalier pourrait indiquer la présence d'un seuil à cet endroit. Vue vers l'est.



Fig. 50 Coffre en tuf avec niche céphalique (T140) adossé contre le mur nord de l'église bleu foncé, près du débouché de l'escalier. Vue plongeante.

#### Les tombes situées au nord et à l'ouest du chevet occidental

Au nord du chevet, deux tombes ont été repérées. La première (T449, **fig. 51**), vraisemblablement un coffre maçonné, longe un mur orienté nord-sud (M238). La tombe et le mur - dont il ne reste respectivement que le fond maçonné et la semelle de fondations - sont plus anciens que le chevet occidental. Le mur semble délimiter la zone funéraire qui longe le rocher à l'époque de l'église bleu foncé, mais une datation plus ancienne ne peut pas être écartée.

La deuxième tombe (T446) se situe au pied du rocher **(fig. 52)**. Il s'agit d'une sépulture en pleine terre aménagée au-dessus des remblais d'un puits perdu. Sa chronologie par rapport à la tombe précédente et à la construction du chevet occidental ne peut pas être précisée.

Contre la façade ouest du chevet occidental (église bleu clair), une série de huit sépultures ont été étudiées en détail. Elles sont toutes postérieures à la construction du chevet, mais appartiennent à deux phases clairement distinctes, séparées par un rehaussement du terrain au sud du mur M311. Elles s'insèrent entre le piédroit au sud (M380), les deux contreforts qui entourent la niche centrale et le mur M311 qui sépare au nord deux espaces.

Au nord du mur M311, une tombe maçonnée (T451) orientée est-ouest est aménagée. Elle est de forme rectangulaire légèrement bombée, et le fond ne présente aucun aménagement (fig. 53). L'espace compris entre le mur M311 et le contrefort nord est occupé par deux tombes jumelées (T142, T143), séparées par un muret mitoyen (fig. 54). Il s'agit de deux coffres soigneusement crépis dont le fond est revêtu de tegulae et dont la couverture est constituée d'une grande dalle scellée au mortier. Au-dessus du couvercle de ces sépultures, une tombe rectangulaire, grossièrement crépie (T136) a été aménagée parallèlement à la façade du chœur, après le rehaussement du niveau de marche.

Entre les deux contreforts (M345/344), Blondel mentionne deux tombes orientées nord-sud (T138 et T137). Une seule a été identifiée lors de nos contrôles. Il s'agit de la tombe T137, dont nous avons repéré le bord nord-ouest de l'arrondi céphalique. Il s'agit d'une tombe maçonnée, dont l'intérieur porte encore les traces d'une finition au tuileau rouge. La « niche céphalique » indiquée sur les plans Blondel est le négatif d'une colonnette prise dans une maçonnerie constituant les parois d'une fenestella aménagée en face du tombeau des martyrs, lors d'une transformation de l'état primitif. Entre le contrefort sud (M344) et le piédroit (M380), deux tombes superposées orientées nord-sud ont été repérées. Celle qui correspond au niveau inférieur est une tombe en dalles (T453), celle du niveau supérieur une tombe maçonnée (T139). Seul le bord occidental des tombes existe encore. Le reste a été détruit par nos prédécesseurs afin de dégager le parement du chœur.

La sépulture T147 n'a pas été atteinte par nos fouilles. Elle est particulièrement intéressante, dans la mesure où elle a été adossée contre l'extrémité d'un des contreforts, dont elle reprend l'orientation légèrement biaisée. En outre, elle indique que le cimetière s'étendait vers l'ouest.



Fig. 51 Tombe T449. Coffre maçonné partiellement pris sous l'angle nord-ouest du chevet occidental. Vraisemblablement contemporain de l'église bleu foncé. Vue vers le sud.



Fig. 52 Tombe T446 (fosse en pleine terre) installée au pied du rocher, dans le secteur situé au nord du chevet occidental. Datation et attribution incertaines. Vue vers le nord.



Fig. 53 Coffre en maçonnerie T451 appuyé contre la façade ouest du chœur occidental. Vue vers le sud-ouest.



Fig. 54 Tombes à l'ouest du chevet occidental. Détail du coffre maçonné T136 appuyé contre le chevet, au-dessus des coffres jumelés T142 et T143. Vue vers le nord.

## Crédit photographique:

Archives de l'Abbaye: fig. 3, 27, 33 et 34 Pour toutes les autres : Bureau TERA

#### Notes:

- <sup>1</sup> Maçonnerie composée, selon L. Blondel, de blocs en marbre blanc d'époque romaine et d'un fragment de sarcophage en grès.
- <sup>2</sup> Sous le mur de l'annexe orientale du bâtiment violet, la couche n'existe pas. Excavée par la tranchée de construction Sc508 ?
- <sup>3</sup> Disposition du bâtiment devant l'entrée de la rampe d'accès à l'église
- <sup>4</sup> L'aspect de son parement est difficile à juger, car seules deux à trois assises sont conservées. Son mortier est différent de celui du bâtiment violet et de l'église rouge, et n'a pas encore pu être rapproché d'un autre édifice.
- <sup>5</sup> Le lien direct avec la 2e abside rouge a été tronqué par un sondage à l'époque des fouilles Bourban ou Blondel.
- <sup>6</sup> Pour les justifications et les descriptions de détail, se référer à notre rapport d'avril 2004 concernant la campagne de fouille du Martolet en 2003.
- <sup>7</sup> L'altitude du niveau de marche de la rampe I est à 417,80 m, celle du sommet du talus à 418,90 m, celle de l'extrémité orientale du talus à 417,80 m.
- <sup>8</sup> Les ressauts de fondation de cette abside reflètent les niveaux des sols préexistants. Ils attestent l'horizontalité du terrain du côté intérieur et l'altitude du niveau de circulation extérieur, situé sensiblement plus bas.
- <sup>9</sup> L'attribution du mur M202/501 à un mausolée primitif, proposée à l'époque par Blondel, est caduque. Avant lui, le chanoine Bourban avait déjà corrélé l'angle M202/501 avec l'abside verte (Doc. fouille, plan 30).

TERA

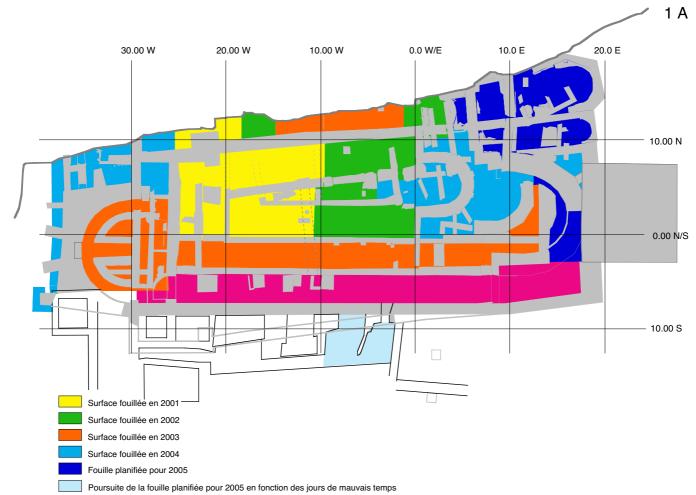
rue Pré-Fleuri 12 c.p. 1346

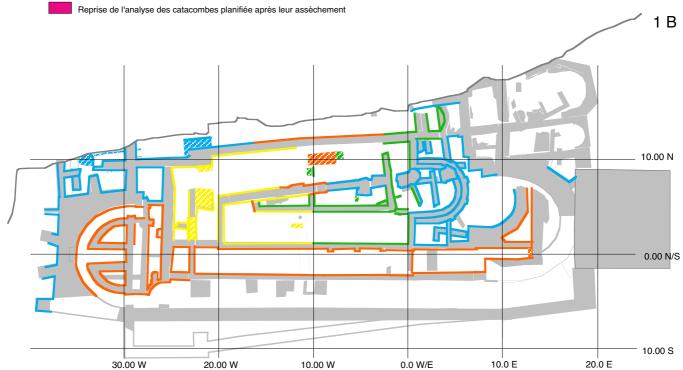
12 Tel. 027 322 29 24 Fax. 027 322 37 26 e-mail: info@terasarl.ch **ST-MAURICE**- Martolet Surfaces analysées et Maçonneries documentées

Date: avril 2005

Dessin: A. Pignolet

Annexe 1



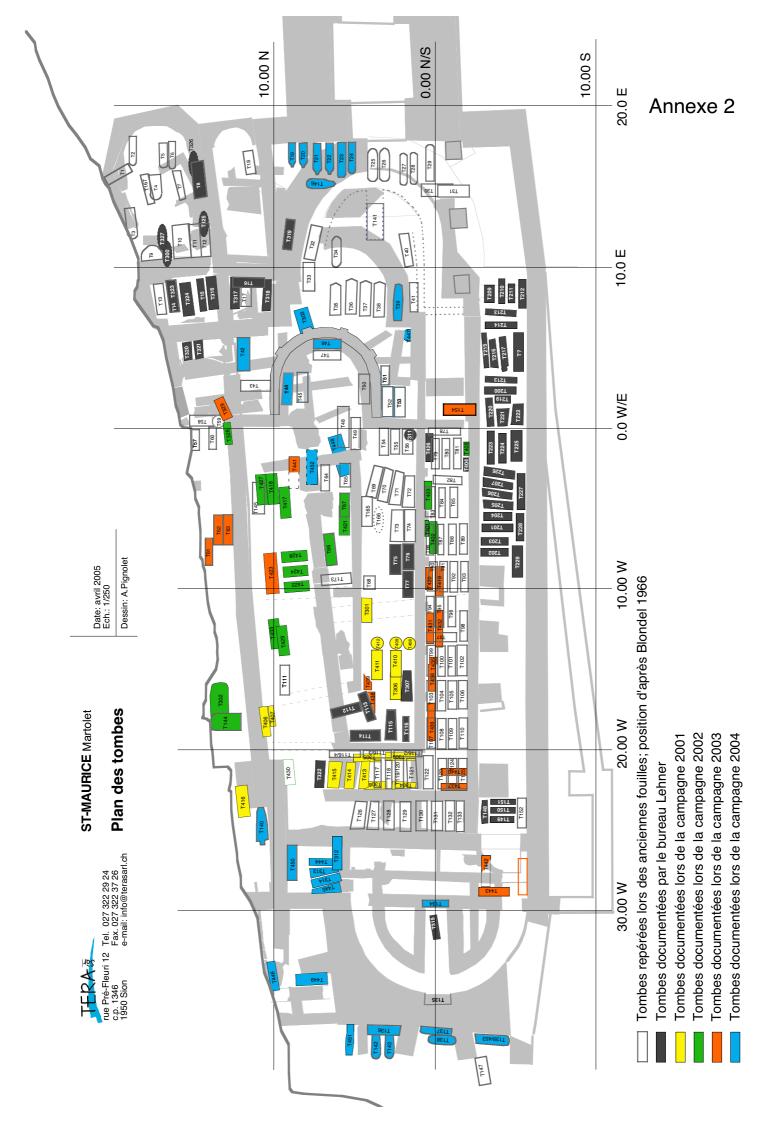


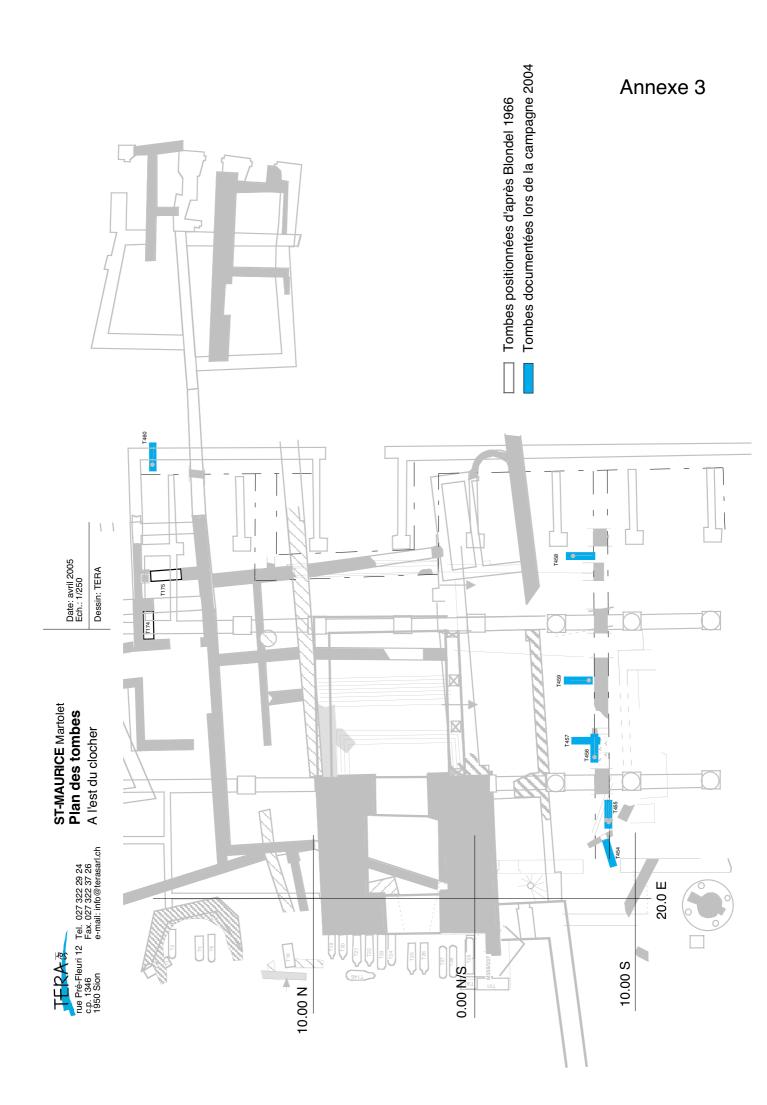
Maçonneries et structures analysées et documentées en 2001

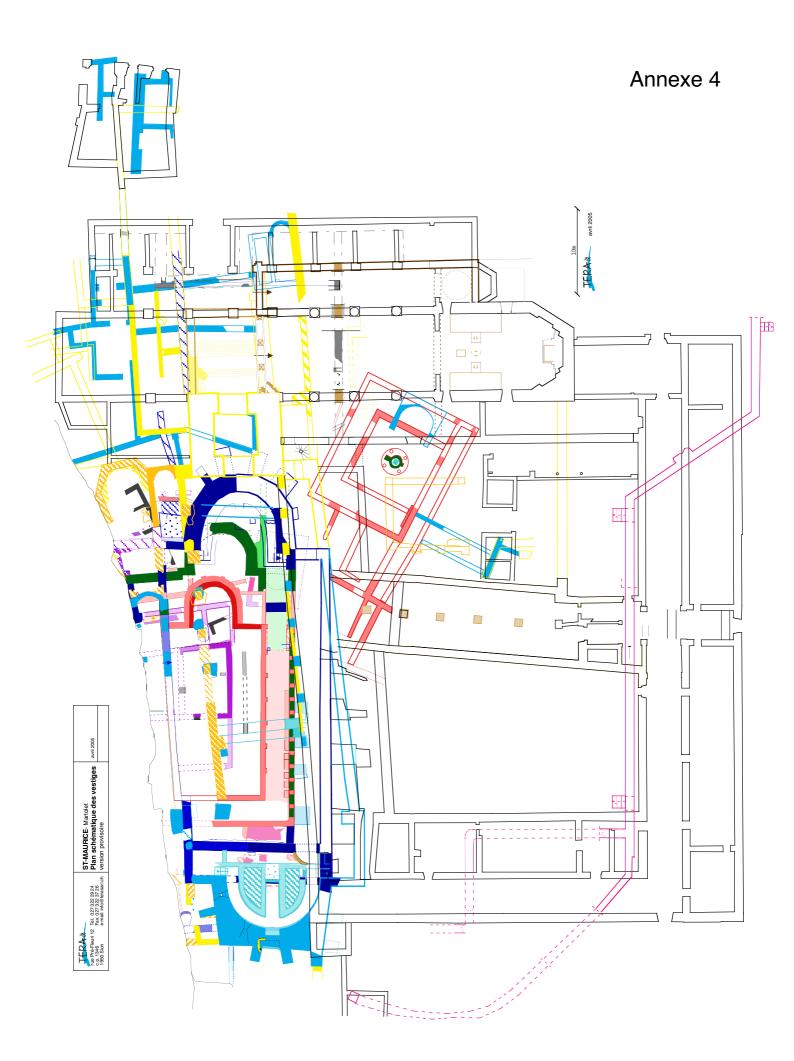
Maçonneries et structures analysées et documentées en 2002

Maçonneries et structures analysées et documentées en 2003

Maçonneries et structures analysées et documentées en 2004

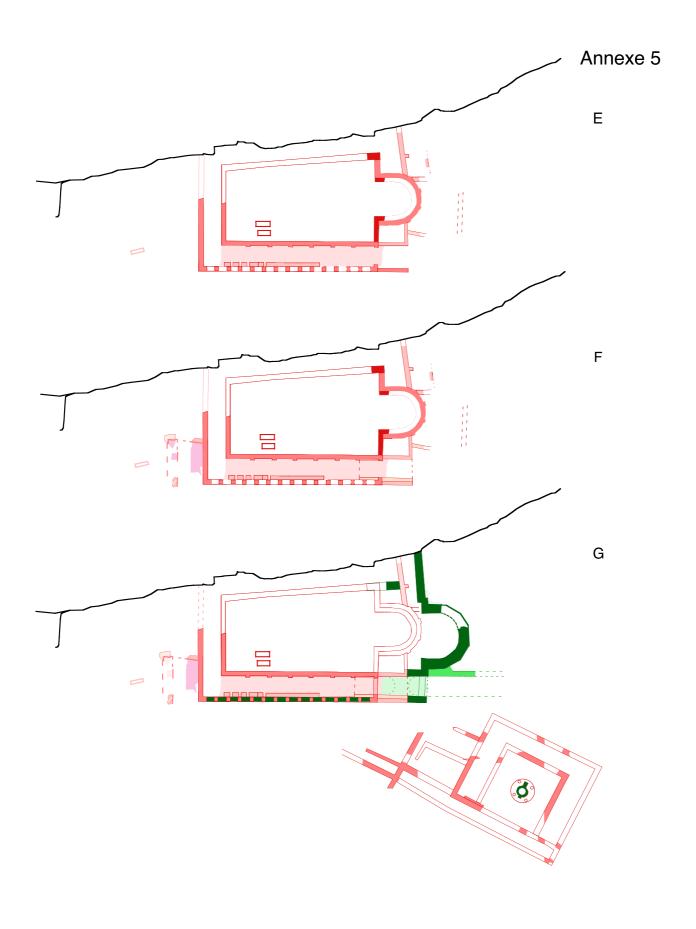




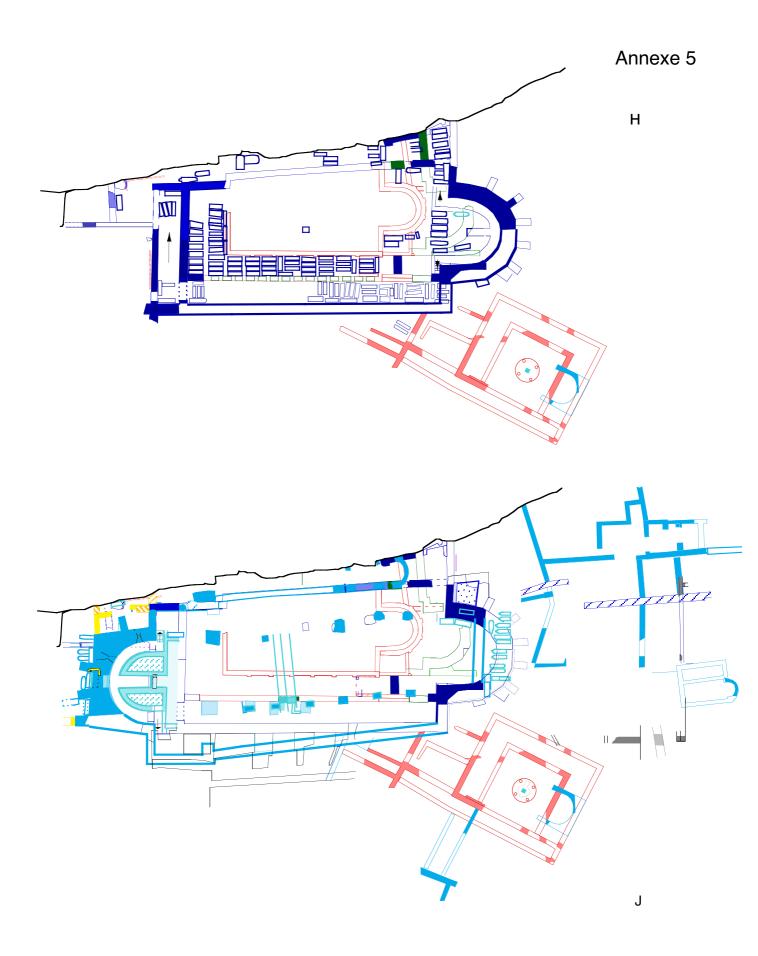




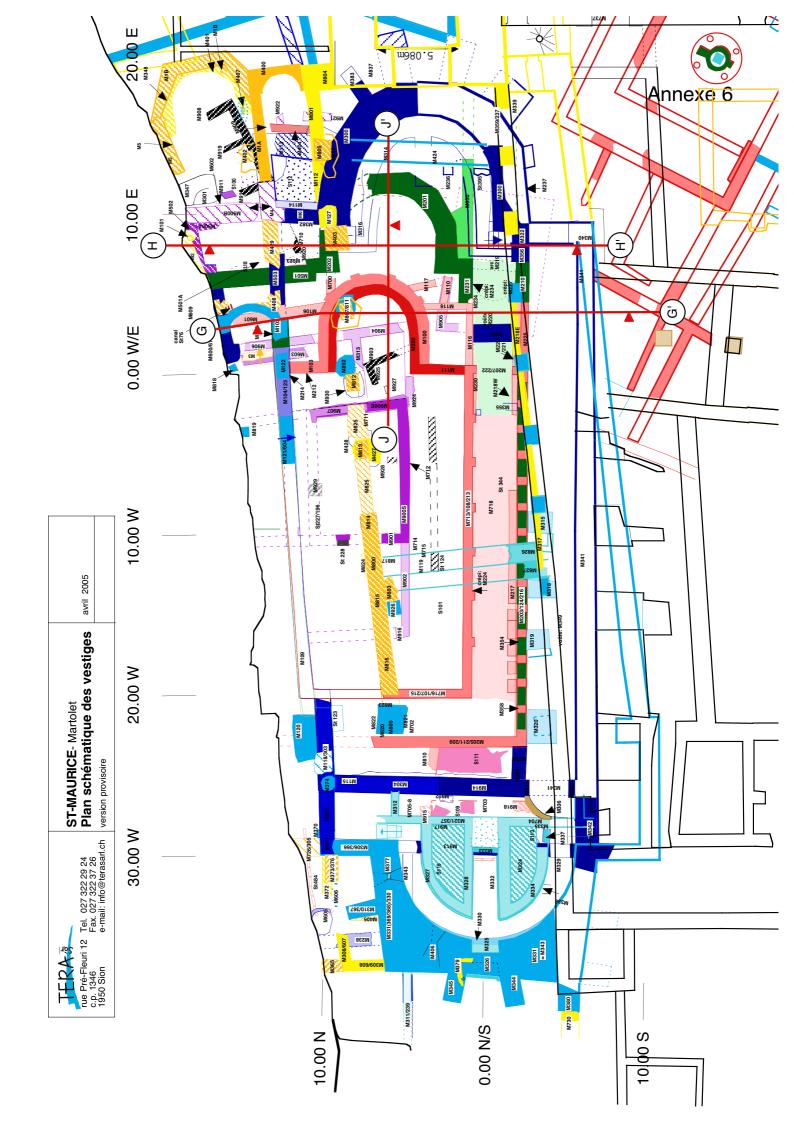
- A) Cimetière gallo-romain avec mausolée(?)
- B) Memoria(?)
- C) Eglise rouge I avec couloir d'accès (rampe I) latéral
- D) Eglise rouge II et III : le couloir est utilisé comme zone funéraire et le mur sud est ajouré de 14 baies (rampe II/III)

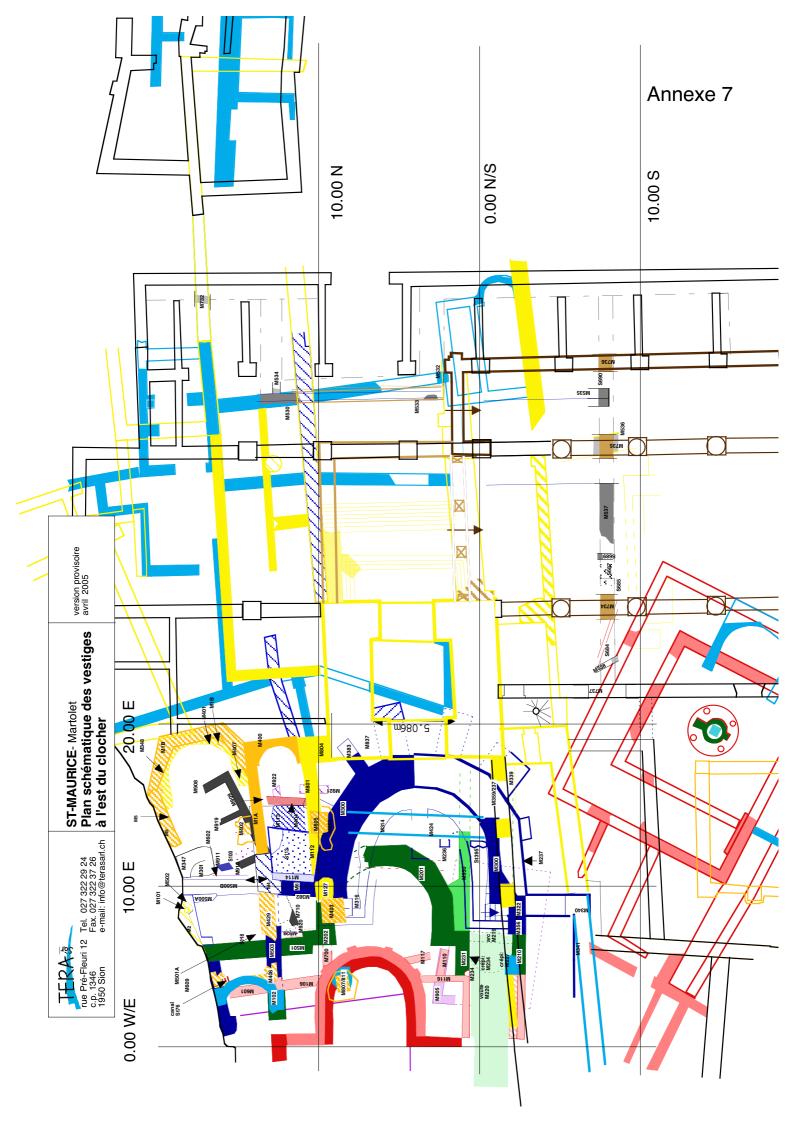


- E) Eglise rouge IVA : ajout d'une sacristie; terrassement à l'est; le sol du couloir est recouvert d'une chape de mortier et on y aménage des banquettes maçonnées (rampe IVA)
- F) Eglise rouge IVB : renforcement de l'extrémité est du couloir par le doublage des maçonneries (rampe IVB). L'apparition de l'annexe occidentale et son agrandissement ne sont pas datés.
- G) Eglise verte I/II : Agrandissement de l'église par un nouveau choeur, la façade sud est déplacée sur le mur extérieur du couloir dont les ouvertures sont obturées ; prolongement du couloir d'accès (rampe V/VI).

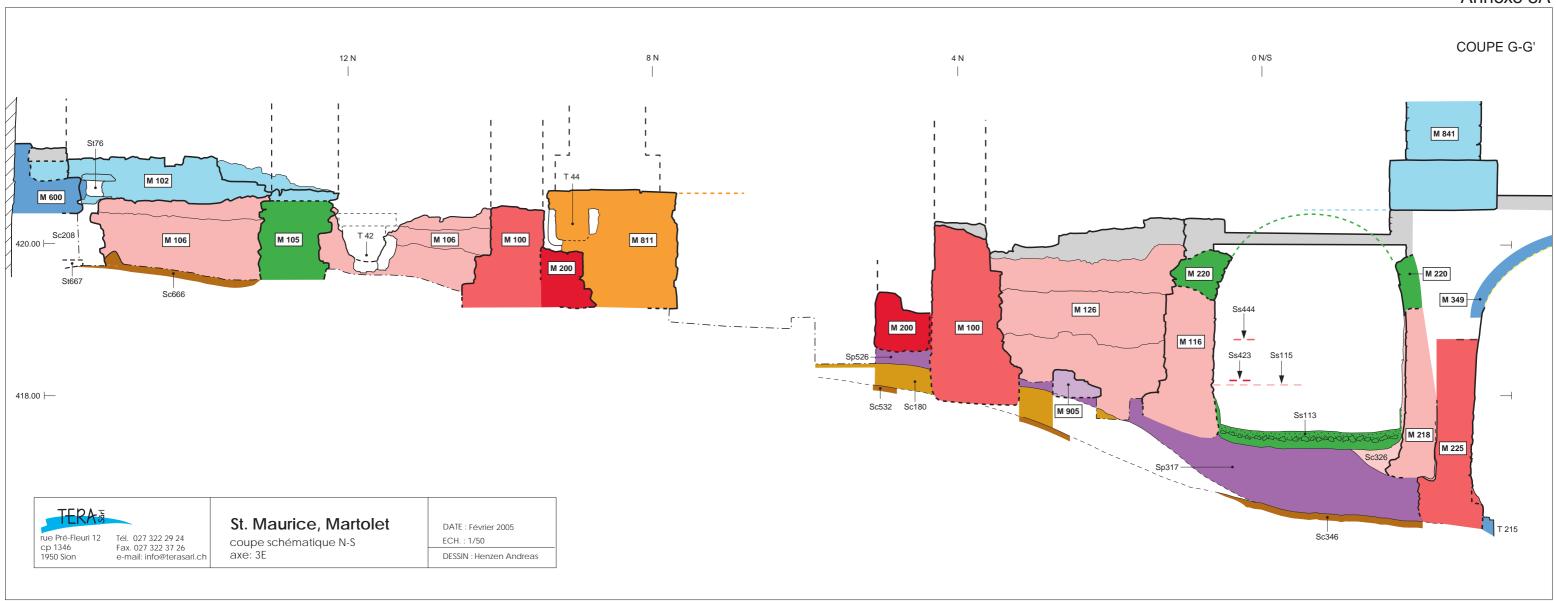


- H) Eglise bleu foncé : nouvelle construction reprenant la typologie préexistante: abside polygonale à l'extérieur dotée de contreforts et d'une crypte. Couloir d'accès voûté débouchant à l'extrémité ouest au pied d'un grand escalier (au moins deux phases)
- J) Eglise bleu clair : chevet occidental avec crypte, deux arcades séparant 3 vaisseaux. Dès le début ou dans un 2e temps, remplacement du choeur oriental par une façade rectiligne

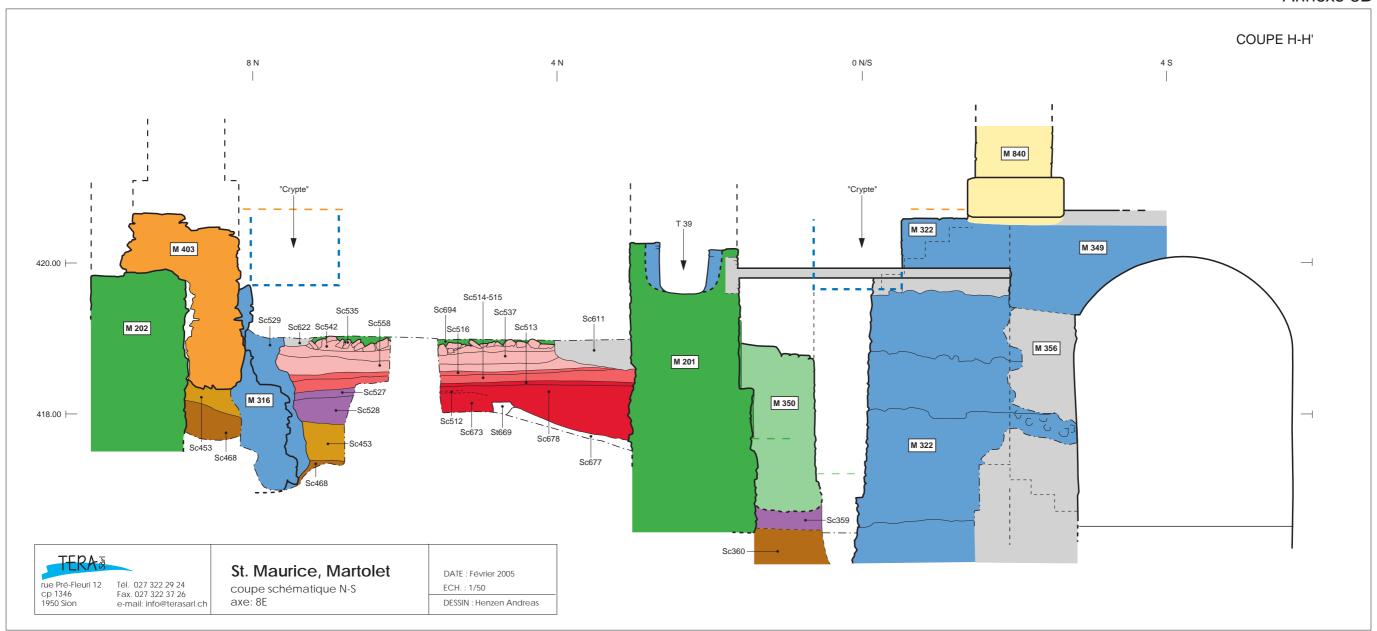




# Annexe 8A



## Annexe 8B



# Annexe 9

